



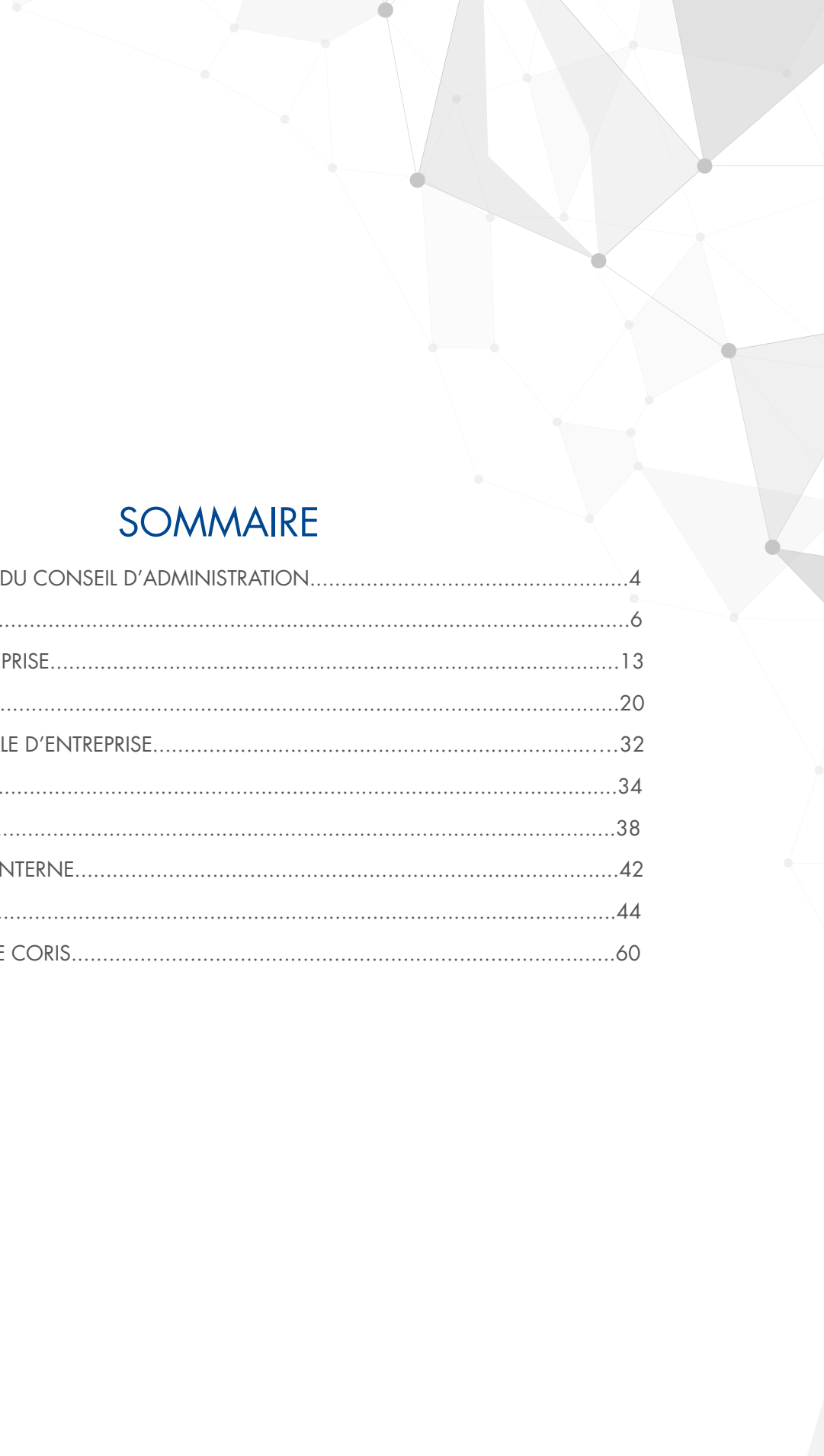
RAPPORT ANNUEL 2020

www.coris-holding.com



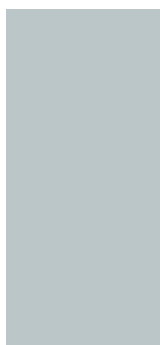
Nous prévoyons des lendemains meilleurs
pour vous !





SOMMAIRE

I.	MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
II.	PROFIL DU GROUPE.....	6
III.	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	13
IV.	RAPPORT DE GESTION.....	20
V.	RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE.....	32
VI.	CAPITAL HUMAIN.....	34
VII.	GESTION DES RISQUES.....	38
VIII.	SYSTEME DE CONTROLE INTERNE.....	42
IX.	ETATS FINANCIERS.....	44
X.	SYNOPTIQUE DU GROUPE CORIS.....	60



MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2020, l'activité économique mondiale a été fortement impactée par la pandémie de la Covid-19.

Nonobstant cette situation, Coris Holding a clôturé son exercice avec des résultats satisfaisants découlant de la définition et de la mise en application de grandes orientations stratégiques qui ont permis d'assurer pleinement la continuité et la qualité des services à la clientèle. Ce dynamisme et notre capacité d'adaptation dans un environnement incertain, sont à l'origine des performances réalisées.

Au 31 décembre 2020, toutes les filiales ont conforté leur positionnement et leurs parts de marché. Celles du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Togo et du Bénin ont ainsi amélioré leur classement en s'inscrivant sur la liste des Tops 10 de leurs marchés respectifs. CBI-SA maintient sa position de leader sur la place du Burkina Faso avec **23%** de parts de marché, une position acquise depuis quatre (04) ans.

Ces performances s'inscrivent dans un contexte de forte récession économique au plan mondial (PIB : -3,5% contre 2,5% en 2019) et sous régional (PIB : 0,3% contre 5,8% en 2019), impacté par la situation socio-économique, sanitaire et sécuritaire.

Malgré ce contexte difficile, Coris Holding SA a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de **11,02 milliards** de FCFA (+**28%** comparativement à 2019), des produits financiers de **15,4 milliards** de FCFA (+**21,77%**), un résultat net bénéficiaire de **16 milliards** de FCFA (+**10,82%**) et un total bilan de **125,8 milliards** de FCFA (+**37,8%**).

A l'échelle du Groupe, le résultat net consolidé s'est établi à **63,2 milliards de FCFA** (+**20,8%**) et le total bilan à **3 599,8 milliards de FCFA** (+**43,4%**).

Les performances réalisées au sein du Groupe dénotent de l'application efficiente et efficace du plan de continuité des activités en corrélation avec la situation sanitaire pour une meilleure résilience et une assurance totale des clients et des partenaires.

L'exercice 2021 sera focalisé sur les problématiques de transformation digitale, de proximité, de renforcement de l'accompagnement des filiales et de poursuite de la conquête de nouveaux marchés conformément au plan stratégique du Groupe.

Cette année présente également des plans de contingence avec la gestion des conséquences économiques de la pandémie à Coronavirus qui persistent.

Nos sincères remerciements vont aux membres du Conseil d'Administration de Coris Holding pour leurs orientations stratégiques, leur disponibilité et leur soutien sans faille apportés à la Direction Générale.

Le Président du Conseil d'Administration,

Monsieur Idrissa NASSA



Notre ambition, vous accompagner
dans la réalisation de vos projets



II | PROFIL DU GROUPE CORIS

Présentation de Coris Holding

Coris Holding : créée le 04 juin 2013.

Capital social : vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de francs CFA divisé en deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions de dix mille (10 000) francs CFA.

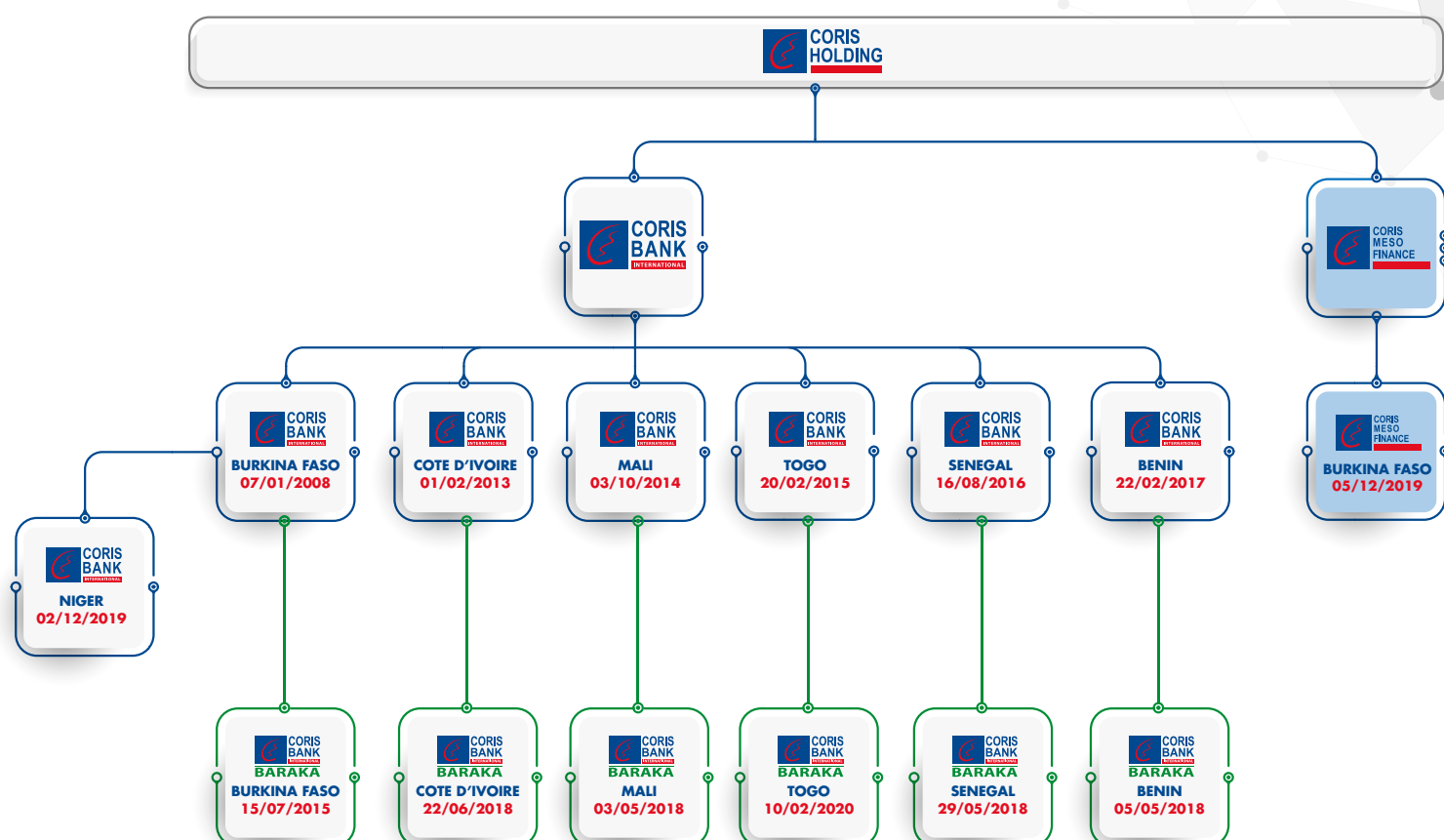
Siège social : Ouagadougou au Burkina Faso

Compagnie Financière Holding de l'UEMOA exerçant sous le numéro CF-B-001 par Décision N° 058-12-2017/CB/C de la Commission Bancaire de l'UEMOA prise lors de sa 110ème session tenue à Abidjan le 11 décembre 2017.

Activités de banque conventionnelle et finance islamique sous l'enseigne Coris Bank International et de finance inclusive sous le label Coris Méso Finance.

2.1. Présentation du Groupe Coris

Le Groupe est piloté par la Faîtière Coris Holding qui fournit une assistance technique aux filiales afin d'en faire des banques de référence sur leurs marchés respectifs.





2.2. Vision

Notre Groupe se positionne en acteur incontournable sur l'échiquier économique de la zone UEMOA, totalement en phase avec sa vision d'« **Etre le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de Mésa Finance et dans l'innovation** ».

2.3. Mission

Notre mission est traduite à travers le diagramme ci-dessous :

Amélioration continue de la qualité de vie des clients

- Offrir des produits et services innovants répondant à leurs besoins.
- Être un partenaire privilégié de tous les acteurs de l'économie.
- Développer des services autour du numérique afin de répondre et d'anticiper sur les besoins des clients.

Ingénierie financière et stratégique

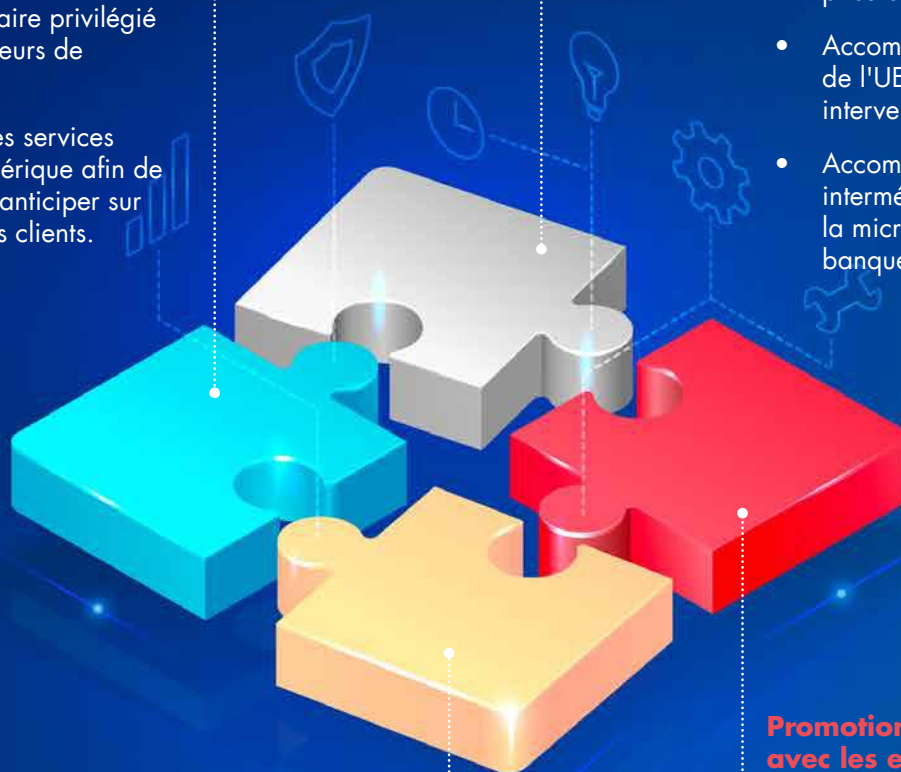
- Assister les agents économiques dans la prise de décision.
- Accompagner les États de l'UEMOA sur les interventions d'emprunts.
- Accompagner les clients intermédiaires entre la micro finance et la banque.

Promotion des partenariats avec les entités du Groupe

- Promouvoir des opportunités de partenariats avec les entités du Groupe.
- Transformer des entreprises institutionnelles en professionnelles du marché financier dans le financement d'investissements et/ou optimisation des placements pour une meilleure rentabilité.

Mobilisation des ressources

- Mettre à la disposition des promoteurs, des capitaux et des compétences pour le renforcement des fonds propres et l'amélioration de la gestion.



2.4. Valeurs



- Confiance
- Originalité
- Responsabilité
- Intégrité
- Sociabilité

2.5. Faits marquants 2020

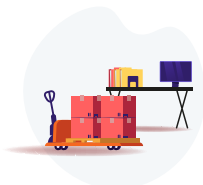
L'exercice 2020 a été jalonné par des faits importants émanant soit de Coris Holding et de ses filiales, soit de l'environnement bancaire et socio-économique.

Conquête et fidélisation clientèle



- Consolidation de la base clientèle avec près de **70 000 nouveaux clients** recrutés en 2020 (+**12,3%**) pour un portefeuille client de plus de **467 333** à fin 2020 ;
- Amélioration du parcours client à travers nos plateformes numériques de services clients ;
- Augmentation des parts de marché **10,83%** en 2020 contre **6,1%** en 2019 d'où le positionnement du Groupe à la **4^{ème}** place sur le paysage bancaire de l'UEMOA ;
- Plus de **558 113** clients détenteurs de portemonnaie Coris Money au 31 décembre 2020.

Offre de produits et services



- Lancement de nouveaux produits et services digitaux ;
- Amélioration des offres existantes avec des parcours clients optimisés notamment l'intégration du transactionnel à l'internet banking, la mise à disposition de la plateforme d'encaissement des chèques etc... ;
- Renforcement de la qualité de service.

Extension du réseau



- Renforcement du maillage qui porte le nombre d'agences à **112** ;
- Augmentation du nombre des GAB qui passe de **92** en 2019 à **118** en 2020.

Actions RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise)



- Activation du Plan de Continuité des Activités (PCA) spécifique Covid-19 à l'échelle de la Holding et des filiales ;
- Dons de la Fondation Coris aux gouvernements et structures en charge de la santé et de la lutte contre la pandémie de la Covid-19 dans tous les pays d'implantation ;
- A CBI SA, les actions suivantes sont mises en œuvre : Coris Bank International est le sponsor officiel de la « Journée de l'Arbre » organisée par le Ministère de l'environnement, participation active de CBI aux campagnes de ramassage des ordures et au traitement des déchets des ménages, partenariat avec le Centre de tri de déchets des ménages dans la ville de Ouagadougou. A CBI Bénin, des campagnes de sensibilisation sur la pollution sont régulièrement menées envers des cibles identifiées comme par exemple les « Zemidjan », les conducteurs de moto taxi. Des campagnes de collecte de don de sang sont régulièrement menées. En interne, le personnel de CBI Bénin est sensibilisé quant à la consommation de l'encre et du papier.

Capital Humain et formations Groupe



- Poursuite de la croissance des effectifs du Groupe, de **1 038** en 2019 à **1 235** en 2020 (+**16,5%**) ;
- Tenue de séminaires Groupe (stratégie digitale, séminaires des Trésoriers) ;
- Tenue d'une formation certifiante sur le thème « Banquier Islamique Certifié » à Ouagadougou par le CIBAFI en collaboration avec le CESAG.



Règlementation et conformité

- Mise en application de la nouvelle convention collective sectorielle des banques et établissements financiers du Burkina Faso ;
- Obtention de l'agrément d'intermédiaire agréé de change du Ministère des Finances par CBI Succursale du Niger ;
- Obtention de l'Autorisation d'exercice des activités de la finance islamique par CBI SA (Burkina Faso), CBI Côte d'Ivoire, CBI Togo et CBI Mali.



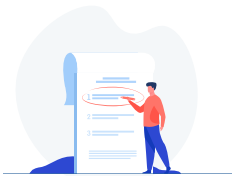
Partenariats

- CBI Côte d'Ivoire – BOAD pour une ligne de financement de 10 milliards de francs CFA destinée au financement des PME ;
- CBI SA - ICD pour une convention de prêt de 15 000 000 EUR ;
- Organisation par le Directeur Général de CBI Mali du Forum du Club des Dirigeants des Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique à Bamako.



Certification ISO et distinctions

- CBI SA : Prix Money Gram du Meilleur Partenaire 2019 en termes de revenus et du Meilleur Partenaire en termes de volume ;
- CBI Bénin : Certification à la norme ISO 9001 : 2015 par le Cabinet britannique BSI ;
- CBI Togo : Coris Bank International, Numéro Un au Togo et Premier soutien de l'État togolais sur le marché des titres ;
- CBI SA : Prix de la Banque partenaire à la croissance la plus rapide en Afrique décerné par la SFI ;
- CBI SA : Prix de la « Meilleure Banque de l'Afrique de l'Ouest » par African Banker Awards ;
- CBI Côte d'Ivoire : Prix du Meilleur Etablissement Banquier obtenu lors de la 4^{ème} édition de la Convergence des Peuples pour la Promotion du Traité d'Amitié et Coopération Ivoir-Burkinabè (COPTAC) ;
- CBI Côte d'Ivoire : Classée 2^{ème} banque la mieux gérée par l'Observatoire libre des banques de Côte d'Ivoire ;
- Coris Holding : Désignation du Président du Conseil d'Administration par Financial Afrik Awards, « CEO de l'année 2020 ».



Notation financière

Trois structures du Groupe ont fait l'objet de notation en 2020 par l'agence WARA :

- Coris Holding SA en décembre 2020 : note BBB+/Stable/w-3 ;
- Coris Bank International SA en août 2020 : note BBB+/Stable/w-3 et
- Coris Bank International Côte d'Ivoire en décembre 2020 : note BBB/Stable/w-4.



III | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1. Principes généraux de gouvernance d'entreprise

Construite autour de ses missions et valeurs, la Gouvernance d'Entreprise est le système mis en place par Coris Holding pour diriger et contrôler la performance et l'efficacité du Groupe sur le long terme. Cette gouvernance permet de protéger les droits et les intérêts des actionnaires du Groupe mais également ceux des autres parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers etc.).

En tant qu'entreprise citoyenne et responsable envers les communautés au sein desquelles ses filiales exercent leurs activités, Coris Holding professe une bonne gouvernance d'entreprise, gage de performances et de pérennité et s'emploie à implémenter les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise à travers l'application de normes internes plus exigeantes et une adaptation continue aux évolutions réglementaires du marché.

La Politique Générale de gouvernance du Groupe, exige que les mêmes principes de gouvernance que ceux de Coris Holding soient appliqués dans toutes les filiales sans exception. Ce sont :

- la composition du Conseil d'Administration favorise l'apport de valeur ajoutée avec une sélection rigoureuse des Administrateurs et le recours à des Administrateurs indépendants disposant d'une expérience avérée, diversifiée et complémentaire ;
- le Groupe est respectueux des exigences réglementaires et des lois des pays dans lesquels ses filiales exercent leurs activités ;
- la prise de décision est éthique et responsable conformément aux lois des pays hôtes et aux politiques internes applicables ; et les décisions sont objectives, prises en temps utiles et de manière à garantir la responsabilisation et visent systématiquement à satisfaire les parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers etc.), répondant ainsi à la mission de Coris Holding ;
- l'intégrité et la fiabilité du reporting financier sont assurées par des procédés et des principes de vérification indépendante des états financiers des différentes filiales, mis en œuvre par les Commissaires aux Comptes choisis dans le respect du cadre réglementaire ;

- le dispositif de gestion des risques du Groupe est décrit à travers une politique globale de gestion des risques, complétée entre autres par des politiques dédiées à chaque type de risque. A la politique d'appétence aux risques, des politiques de continuité d'activités sont ensuite déclinées au plan opérationnel. Ce qui est conforme à la réglementation en vigueur au sein de l'UMOA et constitue une déclinaison des dernières recommandations du Comité de Bâle ;
- le Groupe s'assure d'un examen équitable et actif des informations de chaque unité afin de favoriser l'efficacité du Conseil d'Administration et la performance de l'organe exécutif, ainsi qu'une rémunération compétitive et responsable suivant des règles transparentes ;
- la prise de décision se fait au niveau approprié de chaque entité, le plus proche possible du terrain et des besoins des clients et sur la base d'un schéma délégataire validé par son Conseil d'Administration ;
- en dehors des réunions de Conseil d'Administration, des cadres formels et informels d'information et de communication existent entre le Conseil d'Administration et les membres de l'organe exécutif.

3.2. Conseils d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe collégial qui exerce ses pouvoirs (généraux et spéciaux) sous le contrôle de l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale. Il est responsable de la fixation des objectifs stratégiques.

❖ Conseil d'Administration de Coris Holding

Les membres du Conseil d'Administration de Coris Holding sont des Administrateurs non exécutifs avec un tiers d'Administrateurs indépendants. Sa composition au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Composition du Conseil d'Administration de Coris Holding



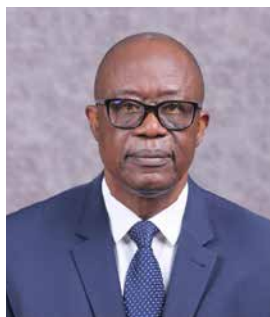
M. Idrissa NASSA
Président du Conseil d'Administration



Mme Eveline Marie Françoise
Bernadette Fatou TALL
Administrateur Indépendant



M. Patrick MESTRALLET
Administrateur Indépendant



M. Bolo SANOU
Administrateur Non-exécutif



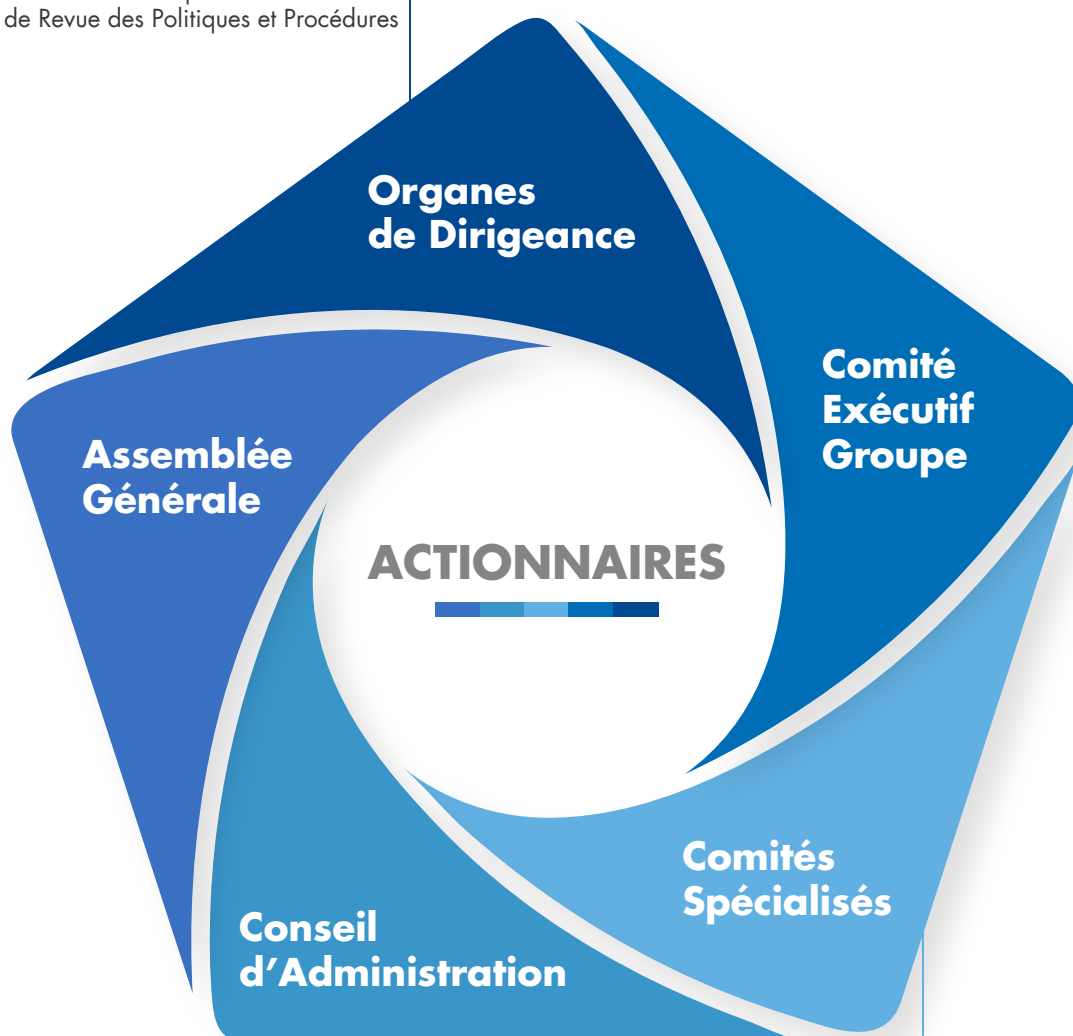
M. Yacouba SARÉ
Administrateur Non-exécutif



M. Abdoul-Aziz NASSA
Administrateur Non-exécutif

Charte de gouvernance

- Comité de Direction
- Comité Nouveaux Produits
- Comité Ressources Humaines
- Comité des Achats
- Comité Technologique
- Comité d'Éthique et de Conformité
- Comité de Revue des Politiques et Procédures



- Comité des Risques
- Comité des Nominations et des Rémunérations
- Comité d'Audit

❖ **Conseils d'Administration des filiales**

Les filiales sont des entités juridiques fonctionnant de manière autonome dans leurs pays respectifs. Chacune dispose de son Conseil d'Administration qui exerce ses responsabilités générales et spécifiques à l'égard de l'organe exécutif de la filiale. Il a l'entière responsabilité de la gestion de la filiale qui est soumise aux juridictions légales découlant du droit des sociétés et du droit bancaire du pays d'implantation. Les Conseils d'Administration ont aussi l'obligation de rendre compte aux actionnaires de leur gestion, dans le respect de la vision et des orientations générales données par la maison-mère.

Il incombe à Coris Holding, en sa qualité d'actionnaire majoritaire et de compagnie financière holding, d'assumer ses rôles statutaires et réglementaires de garant de l'architecture de la stratégie et de veiller à ce que chaque filiale soit bien gérée conformément à son profil de risque. En cas de conflit avec les politiques du Groupe, les lois locales prévalent.

En ce qui concerne la gouvernance des filiales, le Groupe Coris adopte un modèle de rattachement double. Par conséquent, la gouvernance d'entreprise de la filiale relève à la fois du Conseil d'Administration local et de Coris Holding. Ainsi, le Conseil d'Administration local a accès aux instances de gouvernance et de direction de Coris Holding.

Les filiales respectent en permanence la Politique de Gouvernance du Groupe sous réserve des exigences légales locales.

❖ **Sélection des Administrateurs**

Le Groupe Coris dispose d'une procédure de sélection des Administrateurs qui fixe les critères d'identification et de cooptation des Administrateurs.

Au-delà des critères de compétence et de qualifications, d'autres critères relatifs aux valeurs (intégrité, réputation, impartialité, loyauté, diligence, solvabilité, indépendance, ...) à partager sont intégrés dans le processus.

Dans les filiales, les candidatures aux mandats d'Administrateur sont présélectionnées en concertation avec Coris Holding. Les candidatures proposées sont ensuite soumises aux processus internes de validation notamment des comités spécialisés, du conseil, des autorités de régulation et des actionnaires, le cas échéant.

❖ **Indépendance des Administrateurs**

La Politique Générale de Gouvernance du Groupe définit la notion d'Administrateur indépendant conformément au dispositif réglementaire en vigueur et consacre l'évaluation annuelle de l'indépendance des Administrateurs suivant les critères fixés par la réglementation.

❖ **Évaluation du Conseil d'Administration**

Conformément aux exigences de la Politique Générale de Gouvernance et des dispositions réglementaires, l'évaluation du Conseil d'Administration, de ses comités spécialisés et de leurs membres est réalisée annuellement.

Au titre de l'année 2020, l'évaluation a été réalisée à l'échelle de toutes les filiales bancaires du Groupe à l'aide d'un cabinet externe et n'appelle pas d'observations particulières, outre des recommandations qui ont été mises en œuvre.

❖ **Formation des Administrateurs**

Un plan pluriannuel de formation est défini, ajusté et mis en œuvre chaque année à l'issue de l'évaluation de chaque organe délibérant, mettant en exergue les besoins de renforcement de capacités des Administrateurs.

Au cours de l'exercice 2020, les Administrateurs de Coris Holding et des filiales ont bénéficié de formations orientées Conformité réglementaire (LAB-FT, ...).

❖ **Rémunération des Administrateurs**

La Politique Générale de Gouvernance et la Politique de Rémunération définissent les principes, les modalités et les processus de rémunération des Administrateurs exécutifs et non exécutifs, en tenant compte des nouvelles exigences réglementaires en la matière. Les Administrateurs perçoivent une rémunération appropriée afin d'attirer et de fidéliser des professionnels expérimentés capables d'exercer cette fonction et d'apporter de la valeur ajoutée au Groupe Coris.

3.3. Comités spécialisés

Il est créé au niveau de Coris Holding conformément aux dispositions réglementaires, les comités spécialisés ci-après : le Comité des Risques, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité d'Audit.

Ces comités spécialisés sont également institués dans chaque filiale en fonction de son profil de risque et conformément aux exigences réglementaires.

❖ **Comité des Risques**

Composé de trois (03) Administrateurs indépendants et non-exécutifs, il est aux avant-postes de la gestion des risques, en veillant à l'efficacité du dispositif mis en place à l'échelle du Groupe. Il est à l'initiative de la définition des politiques et procédures d'approbation des risques au sein du Groupe (risques de crédit, risques financiers, risques opérationnels, autres risques) ainsi que la définition des risques acceptables et des critères d'acceptation desdits risques. Ses missions générales consistent à :

- analyser de manière approfondie les sujets spécifiques, en vue d'éclairer les décisions du Conseil d'Administration ;
- formuler régulièrement et communiquer au Conseil d'Administration des appréciations critiques sur l'organisation et le fonctionnement de la Banque dans le domaine des risques ;
- exploiter les rapports et documents des fonctions de contrôle de la Banque ainsi que ceux émis par les Commissaires aux Comptes et la Commission Bancaire ;
- collaborer et communiquer avec les autres Comités Spécialisés du Conseil d'Administration et notamment avec le Comité d'Audit afin de faciliter l'échange d'informations, la couverture effective de tous les risques et l'ajustement du dispositif de gouvernance du risque, en cas de besoin.

Au cours des sessions tenues en 2020, le Comité a examiné et recommandé au Conseil d'Administration l'approbation ou la révision de diverses politiques et procédures relatives à la gestion des risques, au Plan Préventif de Redressement (PPR), à la gestion de la conformité et à la LBC/FT.

❖ **Comité des Nominations et des Rémunérations**

Il comprend trois Administrateurs indépendants et non-exécutifs et assure une rémunération équitable, prenant en compte les normes réglementaires, les objectifs fixés, les risques et les exigences du Code de Déontologie du Groupe.

A cet égard, il prépare les décisions du Conseil d'Administration relatives aux rémunérations, notamment celles des dirigeants mandataires sociaux ainsi que celles des autres membres de l'exécutif et en particulier ceux qui ont une incidence sur la gestion des risques dans le groupe.

Au cours de l'exercice 2020, les réunions tenues par le Comité lui ont permis entre autres de donner des orientations en matière de rémunérations et de nominations, à travers l'examen ou la révision de politiques et procédures sur la gouvernance, la rémunération, la sélection et l'évaluation des membres des organes délibérants et exécutifs.

❖ **Comité d'Audit**

Composé d'Administrateurs non-exécutifs, il veille à la qualité de l'information comptable et financière. Il suit l'élaboration et le contrôle des informations comptables et financières, s'assure de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Ses principales missions consistent à :

- examiner les contrôles internes, notamment les contrôles financiers et opérationnels ;
- examiner la fonction d'audit interne et les travaux d'audit ;
- faciliter le dialogue entre les auditeurs et la Direction Générale concernant les conclusions des audits ;
- formuler des propositions sur la désignation et la rémunération des Commissaires aux Comptes ;
- travailler avec les Commissaires aux Comptes pour examiner les états financiers annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration qui arrête les comptes ;
- veiller au respect de l'ensemble des lois, réglementations et normes opérationnelles applicables.

Au titre de l'exercice 2020, les réunions tenues lui ont permis, entre autres, d'examiner les rapports d'activités et états financiers d'arrêté, de valider le reporting semestriel sur le contrôle interne, d'approuver le planning des missions d'audit et de suivre la mise en œuvre des recommandations.

Le Conseil d'Administration de chaque filiale met en place, en fonction de son profil de risques et de la complexité de ses activités un comité d'audit, un comité des risques et un Comité des Nominations et des Rémunérations. Outre ces comités spécialisés, il crée au sein de la filiale :

- un Comité Supérieur de Crédit (CSC) composé exclusivement d'Administrateurs, à qui il délègue une partie de ses pouvoirs d'octroi de crédit ;
- un Comité Interne de Crédit (CIC) composé de membres de la Direction Générale et de certaines fonctions exécutives, qui reçoit une subdélégation de pouvoirs d'octroi de crédit du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale de chaque filiale disposant d'une Branche Islamique a mis en place sur proposition du Conseil d'Administration, un Conseil de Conformité Interne (CCI) dont le fonctionnement est encadré par une charte du CCI.

3.4. Direction Générale

La Direction Générale de Coris Holding est assurée par le Directeur Général et un Directeur Général Adjoint, qui sont nommés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Le Conseil d'Administration a adopté une procédure de désignation et d'évaluation annuelle des membres de l'organe exécutif dont la Direction Générale.

La rémunération des membres de la Direction comprend une composante fixe et une composante variable, fixées par le Conseil d'Administration, en tenant compte de la complexité de la fonction et des compétences et expériences du postulant.

Le Directeur Général de la filiale a des responsabilités vis-à-vis de la Direction Générale de Coris Holding à laquelle il rend compte à travers ses rapports périodiques notamment, outre son rattachement statutaire au Conseil d'administration local.

La nomination des membres de la Direction Générale de la filiale relève de la compétence du Conseil d'Administration local en concertation avec la Direction Générale de Coris Holding.

Afin de renforcer davantage l'efficacité de ses différentes actions, la Direction Générale de Coris Holding met en place les comités exécutifs permanents suivants :

- Comité de Direction (CODIR) ;
- Comité Nouveaux Produits (CNP) ;
- Comité Ressources Humaines (CRH) ;
- Comité des Achats (CDA) ;
- Comité Technologique (CTECH) ;

- Comité d'Ethique et de Conformité (CEC) ;
- Comité de Revue des Politiques et Procédures (CRP).

Cette comitologie en cours de renforcement est complétée dans les filiales du Groupe par plusieurs comités dont :

- Comité ALCO ;
- Comité Marketing ;
- Comité de révision semestrielle du portefeuille ;
- Comité de recouvrement ;
- Comité d'évaluation et d'avancement ;
- Etc.

3.5. Fonctions de contrôle

Coris Holding a mis en place les fonctions de contrôles ci-après :

- l'Audit Interne assuré par l'Inspection Générale du Groupe, qui rend compte au Conseil d'Administration de Coris Holding à travers le Comité d'Audit ;
- la gestion des risques assurée par la Direction des Risques Groupe, qui rapporte au Conseil d'Administration à travers le Comité des Risques notamment ;
- la gestion de la conformité assurée par la Direction de la Conformité Groupe qui rend également compte à travers notamment le Comité des Risques.

Dans chaque filiale, les mêmes fonctions de contrôle sont mises en place. D'un point de vue organisationnel, les responsables de ces fonctions au niveau des filiales sont rattachés hiérarchiquement et fonctionnellement aux fonctions de contrôle de Coris Holding et fonctionnellement aux comités spécialisés de la filiale.

3.6. Code de Déontologie et d'Ethique

Le développement accéléré des marchés nationaux et internationaux, les obligations réglementaires ainsi que le contexte du monde de la finance imposent aujourd'hui une vigilance accrue pour adopter les meilleures pratiques d'éthiques et de déontologie des affaires aussi bien dans les modes de gestion que dans le comportement professionnel et personnel des hommes et des femmes qui y travaillent.

Afin de répondre à ces exigences, Coris Holding a adopté un code de déontologie pour ses Administrateurs à l'image de celui du personnel de Coris Holding et de la charte informatique et d'audit interne.



IV | RAPPORT DE GESTION

4.1. Rapport du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Coris Holding est présidé par le Fondateur de la société, un Visionnaire, un Leader, M. Idrissa NASSA. Ce Conseil est constitué de six (06) membres dont deux (02) Administrateurs Indépendants. Il a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lors de sa 25^{ème} réunion tenue le 13 avril 2021.

4.1.1. Chiffres clés en base sociale

Les comptes sociaux de Coris Holding affichent au 31 décembre 2020 :

- des fonds propres de 56,7 milliards de FCFA après 49,3 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement de 14,9% ;
- des ressources stables de 107,7 milliards de FCFA après 80,3 milliards de FCFA en 2019, soit une augmentation de 34,07% ;
- un total bilan de 125,8 milliards de FCFA, en hausse de 37,8% comparé à 2019 ;
- un résultat net de 16,0 milliards de FCFA après 14,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2019, soit une hausse de 10,8%.

a. Structure du bilan au 31 décembre 2020

La structure du Bilan de Coris Holding selon les principaux agrégats, se décline comme suit :

• Actif

- **Actif immobilisé** : les immobilisations nettes se totalisent à 74,4 milliards de FCFA, en hausse de 29,30% par rapport au 31 décembre 2019 et sont constituées à 93% de titres de participations. Ces titres ont progressé de 31,4% depuis fin 2019 (52,5 milliards FCFA) suite à la prise de participation dans le capital de CBI Guinée (5,3 milliards de FCFA soit 80% du capital social), à l'acquisition de 5% du capital de CBI SA (12,4 milliards de FCFA) et à la liquidation de la Société Civile Immobilière Zénith (1,3 milliard de FCFA).

- **Actif circulant** : le montant de l'actif circulant s'élève à 7,6 milliards de FCFA, en baisse de 29,01% par rapport à fin 2019, en raison principalement des encaissements réalisés sur les créances d'assistance technique et sur les cessions des titres de participation.

- **Trésorerie – actif** : elle s'établit à 43,9 milliards de FCFA représentant la disponibilité sur les comptes bancaires et augmente de 90% par rapport à 2019, en lien avec la levée de l'emprunt obligataire de 20 milliards de FCFA sur le marché financier régional et l'encaissement des dividendes reçus des filiales.

• Passif

- **Capitaux propres** : d'un montant de 56,7 milliards de FCFA à fin 2020, ils sont composés du capital social (25,0 milliards de FCFA), des réserves (3,7 milliards de FCFA), du report à nouveau (12,0 milliards de FCFA) et du résultat net dégagé (16,0 milliards FCFA), se renforçant de 14,9% (+7,3 milliards de FCFA) par rapport à 2019.

- **Passif circulant** : il s'élève à 18,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2020 en hausse de 65,2% par rapport à 2019 et est composé principalement d'un compte courant associé et de dettes fiscales et sociales.

b. Structure du compte de résultat au 31 décembre 2020

• Produits

- **Chiffre d'affaires** : d'un montant de 11 milliards de FCFA, il correspond aux prestations de services facturées aux filiales et s'accroît de 28% par rapport à 2019.

- **Produits financiers** : l'activité de Coris Holding génère des produits financiers de 15,4 milliards de FCFA, en hausse de 21,8% par rapport à l'exercice 2019. Ils sont des revenus de titres de participation (13,3 milliards de FCFA) en hausse de 20,3% et des intérêts bancaires et de placement (2,1 milliards FCFA) en progression de 37,8% en un an.

• Charges

- **Charges d'exploitation** : d'un montant total de 6,2 milliards de FCFA, en hausse de 19,97% comparé à l'exercice 2019, elles comprennent :

- ✓ des achats, essentiellement de fournitures de bureau et de carburant, en hausse de 217,3% en lien avec l'augmentation des effectifs et la croissance des activités ;
- ✓ des charges de transport, en repli de 75,40% en raison des restrictions de déplacements ;
- ✓ des impôts, taxes et autres obligations fiscales assimilées d'un montant de 70,8 millions de FCFA, en croissance annuelle de 59,4% ;

- ✓ des charges du personnel de 2,2 milliards de FCFA, en hausse de 30,9% en lien avec l'évolution des effectifs qui passent de 38 à 61 sur l'exercice ;

- ✓ des dotations aux amortissements de 981,1 millions FCFA, en évolution de 24,17%.

- **Charges financières** : d'un montant de 3,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2020, elles sont en hausse de 45,15% et sont liées aux charges d'intérêts des emprunts obligataires.

• **Résultat Net**

L'activité de Coris Holding extériorise un résultat net bénéficiaire de 16,0 milliards de FCFA, en progression de 10,82% prenant en compte une charge fiscale de 1,1 milliard de FCFA.

4.1.2 Chiffres clés sur base consolidée

Coris Holding consolide au 31 décembre 2020 sept (7) entités bancaires implantées dans les différents pays de l'UEMOA sauf la Guinée Bissau et une (1) filiale de méso-finance.

a. Actif du bilan consolidé

• **Créances interbancaires**

L'encours consolidé des opérations de trésorerie et interbancaires s'établit à 290,3 milliards de FCFA, en hausse de 29,3% (+65,8 milliards de FCFA), par rapport à fin 2019, en lien avec la hausse du solde des avoirs à la BCEAO de 48,1% (+40 milliards de FCFA), des prêts interbancaires de 31,3% (+28,6 milliards de FCFA) et des valeurs en caisse. Cette hausse est toutefois atténuée par la réduction des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants bancaires (-9,7 milliards de FCFA).

• **Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle sont en hausse de 35,3% (+509,3 milliards de FCFA) et s'établissent à 1 951,5 milliards de FCFA à fin 2020, composées pour plus de la moitié, d'encours de crédits à court terme (54,0% en 2020 contre 55,8% en 2019). La proportion des emplois à moyen terme passe de 40,2% en 2019 à 43,3% en 2020. Le taux de dégradation brut du portefeuille de crédit s'affiche au 31 décembre 2020 à 3,8% contre 4,7% en 2019, soit une amélioration de 0,9 point de pourcentage.

• **Titres de placement**

Du fait de la dynamique de souscription par les filiales du Groupe Coris aux bons Covid-19 lancés en 2020 par les Etats membres de l'UEMOA et la BCEAO afin de soutenir l'économie de la sous-région, l'encours des titres de placement enregistre une progression de 69,6% (+497,7 milliards de FCFA) depuis fin 2019 et s'établit à 1 212,6 milliards de FCFA au 31 décembre 2020.

• **Immobilisations financières**

Ce poste correspond aux parts de Coris Holding dans les entreprises qui n'ont pas fait l'objet de consolidation et des participations prises par les filiales du Groupe. Il s'établit à 8,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2020 contre 3,5 milliards de FCFA en fin 2019, une hausse essentiellement liée aux participations dans le capital de CBI Guinée.

b. Passif du bilan consolidé

• **Dettes interbancaires**

Les dettes interbancaires du Groupe s'établissent à 1 009,2 milliards de FCFA, en croissance annuelle de 45,8% (+317 milliards de FCFA). Ce poste comprend les dettes à vue (22,3 milliards FCFA) et à terme (986,9 milliards FCFA).

• **Dettes à l'égard de la clientèle**

Grâce aux efforts d'extension du réseau d'agences du Groupe (+14 agences bancaires et +2 agences de méso-finance, dans un souci d'être proche des clients présents dans les zones reculées et peu bancarisées et d'amorcer la digitalisation progressive de ces populations) associés à la forte dynamique de conquête clientèle (+53 637 clients en un an), l'encours consolidé de la collecte de ressources clientèle atteint 2 193 milliards de FCFA, en progression annuelle de 46,2% (+693 milliards de FCFA).

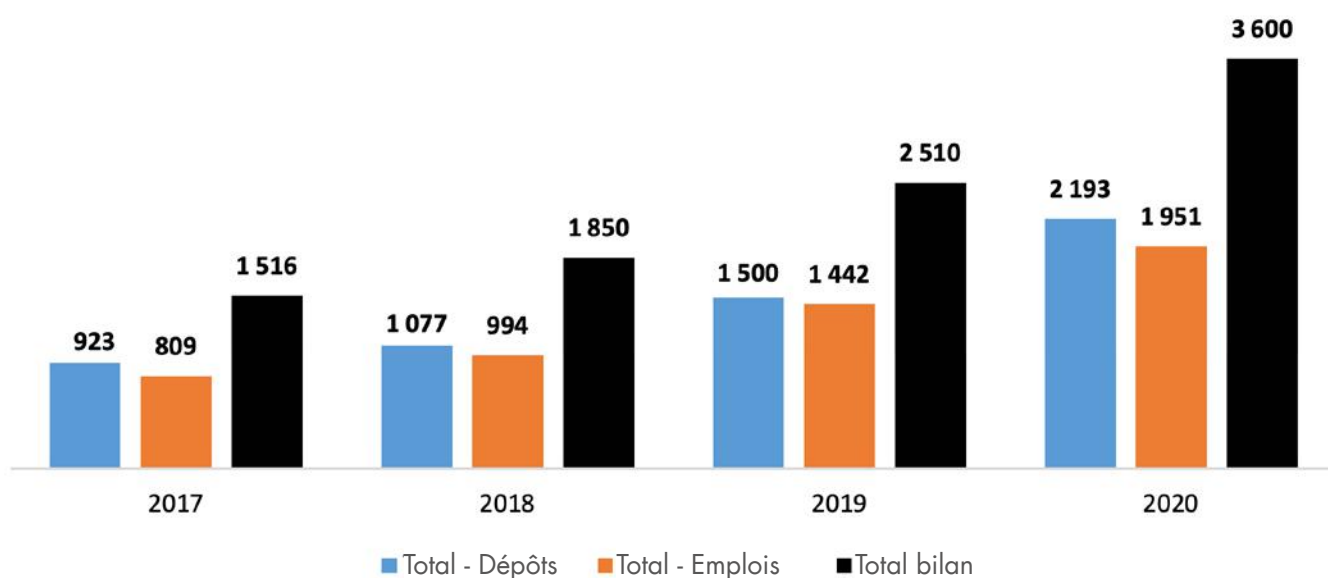
• Capitaux propres consolidés

Coris Holding affiche des fonds propres bruts consolidés de 249,5 milliards de FCFA à fin 2020 contre 217,9 milliards de FCFA à fin 2019 soit un renforcement de 14,5% grâce notamment aux bénéfices non distribués.

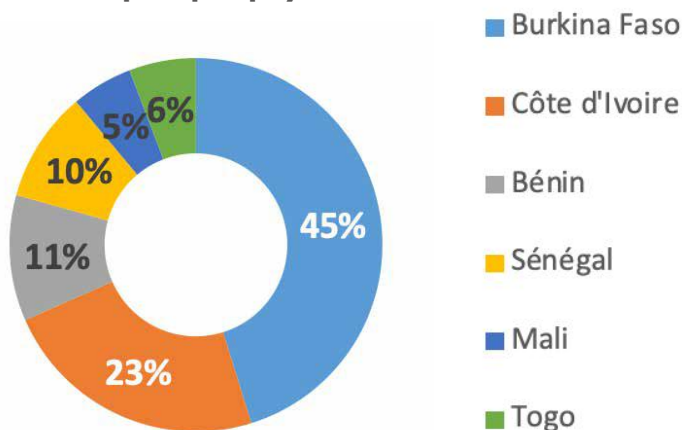
c. Engagement hors bilan

L'encours des engagements donnés en consolidé affiche un montant de **838,6 milliards de FCFA** au 31 décembre 2020 soit une variation haussière de **37,6%**.

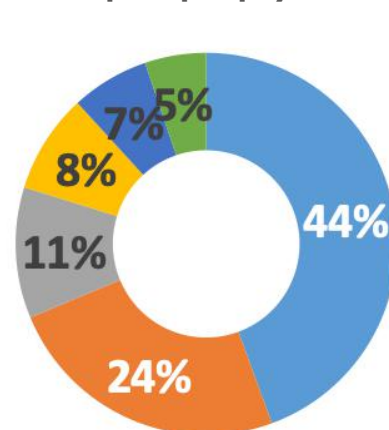
Evolution des Dépôts, Emplois et Total bilan (en milliards de FCFA)



Dépôts par pays



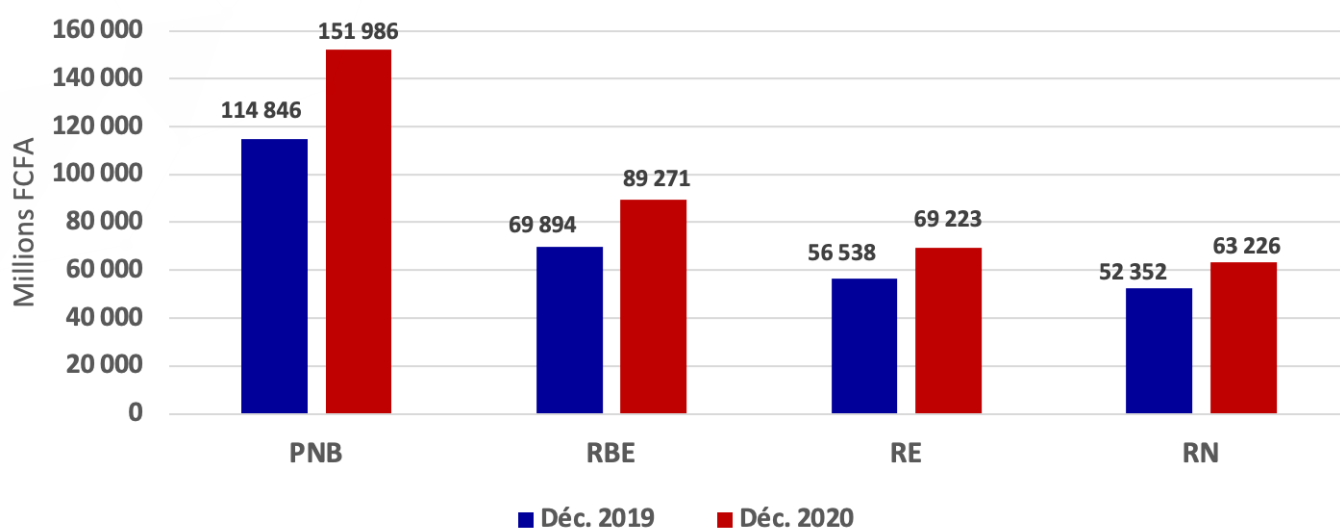
Emplois par pays



Ce dynamisme est porté par le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire avec une diversification progressive sur les autres pays de la zone.

d. Compte de Résultat consolidé

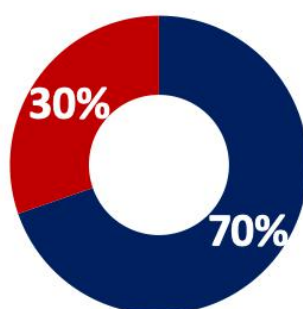
Soldes Intermédiaires de Gestion



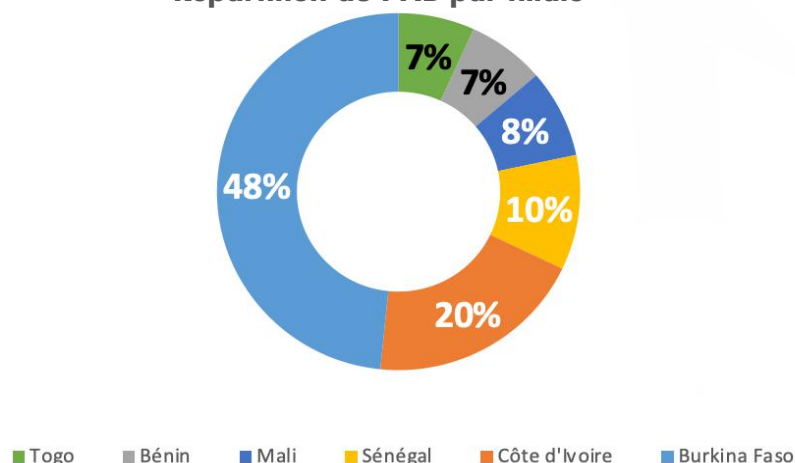
- **Produit Net Bancaire** : il progresse de 32,3% (+37,1 milliards de FCFA) et se positionne à 152,0 milliards de FCFA à fin 2020 ;
- **Charges générales d'exploitation** : elles se totalisent à 62,7 milliards de FCFA à fin 2020, en hausse de 39,5% (+17,8 milliards de FCFA) par rapport à fin 2019 et portent le coefficient d'exploitation à 41,3% (+2,1% en une année) ;
- **Coût du risque** : il s'établit à 20 milliards de FCFA, en évolution de 50,1% (+6,7 milliards de FCFA) par rapport à 2019, suite à la mise en œuvre de la politique de provisionnement des créances compromises dans le contexte de crise sanitaire.
- **Résultat Net** : il s'établit à 63,2 milliards de FCFA après un impôt de 7,6 milliards de FCFA contre un résultat net de 52,4 milliards de FCFA en 2019, soit une hausse de 20,8%. La part du Groupe s'élève à 42,8 milliards FCFA en hausse de 26,2% (+8,9 milliards FCFA) comparativement à l'exercice précédent.

Répartition du PNB

- Marge d'intérêts
- Marge sur commissions



Répartition du PNB par filiale



e. Ratios prudentiels

Au terme de l'arrêté au 31 décembre 2020, le Groupe Coris respecte l'ensemble des ratios prudentiels édictés par la BCEAO.

Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé 12/2019	Niveau observé 12/2020	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	≥ 6,875%	11,45%	10,68%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	≥ 7,875%	11,86%	11,04%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	EP02	≥ 10,375%	12,77%	11,92%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	EP29	≤ 45%	27,67%	27,69%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	EP33	≥ 3%	5,92%	4,59%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	≤ 25%	15,00%	15,00%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	≤ 15%	0,06%	0,04%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	≤ 60%	0,06%	0,05%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	≤ 15%	6,93%	10,91%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	≤ 100%	31,02%	42,66%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	≤ 20%	14,49%	11,22%	CONFORME

4.2. Rapport de la Direction Générale de Coris Holding

La Direction Générale de Coris Holding est assurée par :

- Monsieur Emmanuel SAWADOGO Directeur Général ;
- Madame Alice KABORE Directeur Général Adjoint.

Elle assure la mise en œuvre de la stratégie globale et des politiques définies et approuvées par le Conseil d'Administration. La Direction Générale assure à cet effet la gestion courante des activités et veille au respect des différentes politiques adoptées au sein du Groupe.

Organe Exécutif de Coris Holding



4.2.1. Groupe CORIS et lutte contre la Covid-19

Saisie le 31 décembre 2019 par la République Populaire par rapport à l'apparition d'une pneumonie de causes inconnues à Wuhan causée par le coronavirus, l'OMS l'a dénommée **Covid-19** le 11 février 2020 et l'a requalifiée de pandémie au regard de sa propagation rapide hors de la Chine.

A travers le monde, des mesures d'endiguement de la pandémie ont été prises et graduellement renforcées au fil du temps, amenant les gouvernements à des décisions de confinement partiel ou total tout au long du premier semestre 2020.

Même si, selon la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique « *L'Afrique n'a pas connu une propagation exponentielle de la Covid-19 comme beaucoup le craignaient au départ* », les gouvernements africains ont adopté dès l'apparition du premier cas africain le 14 février au Caire, des mesures de riposte et de prévention de la maladie qui ont permis d'en maîtriser la propagation.

Dans ce contexte, le Groupe Coris a joué sa partition dans les différents pays d'implantation en sa qualité d'employeur, d'acteur financier majeur et d'institution citoyenne, en gardant sa trajectoire 2020 sous la supervision de Coris Holding et les orientations fortes de Coris Holding, qui se résument comme suit :

- le strict respect des mesures d'endiguement prises par les autorités nationales et régionales, complétées par les décisions des instances de gouvernance de chaque entité et les initiatives locales ;
- la fixation des lignes directrices dans l'élaboration de Plans de Continuité d'Activités spécifiques Covid-19 pour la disponibilité des services bancaires ;
- l'élaboration de plans de relance post-Covid afin d'en limiter les impacts sur les activités et résultats des filiales et sur les économies de la sous-région ;

- l'ajustage des plans d'actions 2020 comprenant entre autres :
 - l'information et la sensibilisation des salariés, des partenaires et des clients sur les précautions et mesures préventives à observer ;
 - le renforcement des conditions d'hygiène sur l'ensemble du réseau ;
 - la réduction de la mobilité des collaborateurs et l'instauration du télétravail ;
 - l'activation des PCA spécifiques afin de garantir l'accès aux services bancaires à travers la promotion des services digitaux ;
 - l'accompagnement des clients opérant dans les secteurs les plus affectés ;
 - le renforcement des interventions de la Fondation Coris et des initiatives locales des filiales en soutien à la lutte contre la Covid-19 ;



- l'application des décisions de politique monétaire et de soutien aux économies avec un rôle de premier plan dans le financement des Etats (souscription massive aux Bons Covid-19) et l'adhésion aux dispositifs de soutien aux PME/PMI, de reports d'échéances de crédits, de gratuité ou d'assouplissement des conditions d'accès aux services financiers.

La mise en œuvre diligente de ces stratégies a permis au Groupe d'anticiper certains impacts et de développer de nouveaux axes pour l'atteinte de ses objectifs. Très actif sur le terrain de la RSE, le Groupe a renforcé de manière significative ses interventions face à la crise sanitaire et son engagement pour le développement économique.



Si l'évolution de la pandémie est relativement maîtrisée en Afrique, l'activité économique a été en revanche durement impactée en 2020, à l'instar des autres économies du monde. L'Afrique subsaharienne en particulier a subi le contrecoup de la pandémie chez ses principaux partenaires

commerciaux, avec une perturbation des voyages internationaux, des chaînes d'approvisionnement et une chute des prix des produits de base, notamment le pétrole et les métaux industriels.



4.2.2. Opérations stratégiques

Au cours de l'exercice 2020, **le Groupe Coris a réalisé les principales actions stratégiques** ci-après :

- le rachat d'actions des filiales de Côte d'Ivoire, du Mali et du Togo auprès de CBI SA, pour renforcer la participation de Coris Holding dans le capital desdites entités ;
- le rachat des participations de la BOAD dans le capital de CBI SA, suite à la décision de désinvestissement de l'Institution financière conformément à ses politiques ;
- l'emprunt obligataire de vingt (20) milliards de FCFA, conduit par Coris Bourse ;
- l'obtention de l'Agrément Bancaire pour la Guinée Conakry ;
- l'ouverture du projet de demande d'autorisation d'établissement de succursale en Guinée Bissau par CBI Sénégal ;
- l'adoption et le lancement de la stratégie digitale du Groupe.

Par ailleurs, des actions stratégiques visant à renforcer la gestion des risques / de la conformité et le contrôle interne ont été poursuivies au cours de l'exercice 2020. Au titre de ces actions, nous pouvons citer :

- ❖ des dispositifs de gestion des risques et de la conformité renforcés

Le dispositif de Gestion des Risques a été renforcé à l'échelle du Groupe entre autres par la réorganisation de la filière Risque au sein des entités, la définition ou la mise à jour des cartographies des risques, des dispositifs d'appétence au risque et du corpus documentaire pour la gouvernance des risques, dont : politiques de crédit, politiques globale et dédiées de gestion des risques par type de risque, politiques de gestion des prestations externalisées, d'exercice du droit d'alerte ou signalement, Plan Préventif de Redressement (PPR), Plan de Financement d'Urgence.

Les processus de conformité, de gestion des risques de non-conformité, de renforcement du dispositif de LBC / FT et de suivi de la veille réglementaire, ont été renforcés par l'adoption et la mise en œuvre de plusieurs politiques et procédures.

- ❖ un dispositif de contrôle interne efficace

Le système du contrôle interne de Coris Holding découle de la circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA. Ce dispositif est fondé sur les principes fondamentaux ci-après :

- l'exhaustivité du périmètre des contrôles, qui couvre tous les types de risques et s'applique à toutes les entités du Groupe ;
- la responsabilité individuelle de chaque agent dans la maîtrise des risques des opérations traitées tout en assurant un contrôle ou autocontrôle adéquat ;

- la responsabilité des fonctions de contrôle dans la définition de contrôles normatifs et hiérarchisés (niveau 1, 2, 3) ;
- la proportionnalité des contrôles eu égard à l'ampleur des risques encourus ;
- l'indépendance de la fonction Audit Interne.

Le dispositif de contrôle interne des entités du Groupe est organisé sur le modèle des « trois lignes de défense », conformément à l'article 13 de la circulaire susvisée.

4.2.3. Principales actions opérationnelles

❖ La Transformation digitale en marche

Le Groupe a poursuivi activement la mise en œuvre de son programme de digitalisation, en renforçant ses offres de produits et services numériques existantes.

Coris-clearing, la solution numérique de remise-chèques permet ainsi au bénéficiaire de chèque de l'encaisser à distance sur son compte bancaire sans se déplacer.

Avec Coris Money, le portemonnaie électronique du Groupe, le client effectue des transactions à partir de son téléphone mobile. La plupart de la clientèle de particuliers et d'entreprises opèrent à distance sur leurs comptes bancaires grâce à e-coris et à coris-sms ainsi qu'à une large palette de services digitaux disponibles comme le e-swift, le e-relevé, la gamme étendue de cartes bancaires classiques ou prépayées, régionales ou internationales.

Plusieurs applications sont désormais accessibles en ligne afin de faciliter la vie de nos clients notamment l'assistant digital qui permet au client de converser avec la Banque pendant quelques minutes.

❖ Un réseau de distribution encore plus dense

Avec 14 nouvelles agences ouvertes en 2020 dans un contexte de crise sanitaire, notre Groupe poursuit sa politique de proximité dans la mobilisation de l'épargne, notamment auprès des populations situées dans des localités n'ayant pas facilement accès aux offres digitales.

Coris Money a élargi son réseau d'accepteurs, de distributeurs et d'agents et poursuit la diversification de ses produits et services.

Coris Mésofinance a fortement contribué à l'inclusion financière avec l'accroissement de son portefeuille et facilité l'accès aux crédits de la cible délaissée par les banques.

❖ Davantage de clients nous font confiance

L'attrait de nos offres commerciales, la qualité de service et le professionnalisme de nos équipes, continuent de convaincre et de rassurer la clientèle avec plus de **70 000** nouveaux clients bancaires conquis en 2020, portant à **464 519** le nombre de clients disposant d'un compte bancaire actif dans les livres de nos filiales.

Avec notre offre de mobile money, plus de 500 000 détenteurs de comptes wallet Coris Money font entre autres des transactions de dépôts, retraits ou transferts d'argent, paiements de factures, de salaires, à partir de leur téléphone mobile.

Coris Méso Finance a également renforcé sa base clientèle en en clôturant l'exercice 2020 avec un total de 2 814 clients.

❖ Un système d'information renforcé, moderne et sûr

Poursuivant en 2020 nos chantiers IT, nous avons fortement investi dans le renforcement et la modernisation de notre infrastructure informatique, le déploiement de nouveaux outils applicatifs et sécuritaires, pour renforcer la sécurité du SI, déployer des solutions technologiques innovantes, automatiser encore plus de processus, bref accélérer la transition vers le digital.

❖ Un rôle de premier plan dans le financement des économies

Les filiales ont relevé de manière significative leurs concours à l'économie grâce aux financements octroyés à la clientèle et aux états membres de l'UEMOA, dans le cadre du financement de leurs besoins.

Ainsi, avec plus de **700 milliards de FCFA** mis à la disposition des Etats grâce au mécanisme des Bons-Covid, notre Groupe apparaît comme le premier contributeur de l'Union. Très actives en matière de financements octroyés à la clientèle, les filiales ont ainsi injecté plus de **1 951, 500 milliards de FCFA** dans les économies des pays d'implantation.

Par la qualité de l'assistance apportée à nos filiales, Coris Holding renforce leur réactivité, leur compétitivité et la bonne gestion de leurs risques tous types confondus, les rendant plus résilientes.

❖ Un capital humain toujours renforcé

L'effectif de Coris Holding est passé de 38 à 61 collaborateurs en 2020 soit une variation à la hausse de 60% suite aux recrutements effectués pour soutenir les fonctions de contrôle et celles en charge de la technologie et de la transformation digitale.

Les actions de renforcement de capacités en 2020 ont été essentiellement en faveur des équipes centrales et celles des filiales.

En outre, malgré la situation sanitaire marquée par la Covid-19, tous les Administrateurs et les collaborateurs ont bénéficié de sessions de formations sur la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme.

Outre les sessions de formations sur sites destinées aux équipes qui animent les branches islamiques de CBI Bénin, de CBI Mali et de CBI Côte d'Ivoire, l'organisation de la formation certifiante en collaboration avec le CESAG et le CIBAFI a permis à tous les collaborateurs qui interviennent sur cette ligne de métiers de la finance islamique de passer avec succès l'examen de certification CIBAFI « Banquier Islamique Certifié » du 09 au 14 mars 2020.

4.2.4 Focus « Activités de la finance islamique »

Le Groupe Coris a lancé l'activité de la finance islamique depuis 2015 avec l'ouverture de la Fenêtre Islamique de sa filiale du Burkina Faso (CBI SA), sous le label "Coris Bank International Baraka", suivie en 2018 de plusieurs autres branches dans d'autres filiales.

En mars 2018, la BCEAO a publié les Instructions n°002-03-2018 et n°004-05-2018 qui fixent le cadre réglementaire régissant les activités de la Finance Islamique au sein de l'espace UEMOA. Toutes les filiales bancaires du Groupe disposent des autorisations réglementaires requises et ont mis en place le cadre de gouvernance instauré par le régulateur.

Chaque branche Coris Bank International Baraka s'est ainsi dotée d'un Conseil de Conformité Interne (CCI) mis en place par l'Assemblée Générale, composé au minimum de trois (03) membres. Cet organe est principalement chargé de garantir les pratiques de la Branche aux principes et règles de la finance islamique.

Fortement impactée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 au cours de l'exercice 2020, Coris Bank International Baraka enregistre globalement une sous-réalisation de ses objectifs budgétaires, avec des encours de ressources de **43,8 milliards de FCFA**, de financements de **13,9 milliards de FCFA** et de financements hors bilan donnés de **1,6 milliard de FCFA** au 31 décembre 2020.

A l'instar de la Branche conventionnelle, toutes les banques Coris Bank International Baraka ont assumé leurs obligations en matière de reportings réglementaires auprès des Autorités de tutelle et de contrôle et auprès des partenaires financiers.



ONT

Solution de Financement Islamique

Mourabaha - Wadia - Moudharaba - Ijara



V | RESPONSABILITE SOCIETALE **D'ENTREPRISE**

Dans le cadre de l'exercice de sa Responsabilité Sociale d'Entreprise dans ses activités, ses décisions et ses relations avec ses clients et partenaires, Coris Holding a mis en place une gouvernance animée par une culture d'éthique, de transparence, de redevabilité et de reconnaissance.

5.1. Gouvernance RSE

La gouvernance RSE implique plusieurs acteurs à tous les niveaux au sein du Groupe. La Politique RSE de Coris Holding contextualisée aux réalités locales par les filiales du Groupe, est structurée autour d'ambitions qui sont déclinées en engagements.

Le Conseil d'Administration approuve la Politique RSE, suit les performances RSE et s'assure de la pertinence des ambitions et engagements RSE par rapport aux valeurs et à la stratégie de Coris Holding. Il veille à sa cohérence avec la Politique globale de gestion des risques, notamment sur les aspects liés aux risques RSE ; il s'assure de l'efficacité des initiatives RSE et de l'effectivité des résultats attendus.

La Direction Générale met en œuvre la Politique RSE. Elle s'assure aussi de la bonne application et de son adaptation permanente aux différents enjeux. Elle rend compte au Conseil d'Administration de sa mise en œuvre.

Le Comité RSE mis en place par la Direction Générale, veille au traitement optimal des problématiques RSE prises en charge par d'autres comités exécutifs dont le comité d'éthique et de conformité interne, le comité des achats, le comité santé et sécurité au travail, le comité ressources humaines, etc.

5.2. Ambitions et engagements RSE

Afin d'assumer pleinement sa responsabilité sociétale, Coris Holding se donne cinq ambitions déclinées en engagements RSE comme suit :

Ambitions RSE	Engagements RSE
Etre un Groupe faisant preuve d'éthique et d'intégrité	Respecter les droits humains
	Lutter contre la fraude et la corruption
	Prendre en compte les risques E&S dans les financements
	Effectuer des achats responsables
Etre un Groupe protégeant les intérêts de ses clients	Commercialiser de manière claire et transparente
	Offrir des produits et services adaptés et de qualité
	Sécuriser les données personnelles des clients
	Gérer les réclamations et plaintes avec professionnalisme
Etre un Groupe œuvrant en faveur de l'environnement et du climat	Soutenir la lutte contre le changement climatique
	Réduire l'empreinte environnementale interne
	Développer la culture environnementale du personnel
Etre un Groupe assurant le plein épanouissement de son Capital Humain	Créer des conditions de travail motivantes
	Garantir la santé et la sécurité au travail
	Renforcer les compétences et favoriser la promotion interne
	Promouvoir l'égalité des genres et la diversité
Etre un Groupe soutenant le développement de ses communautés	Participer à l'inclusion financière
	Contribuer aux financements des infrastructures de base
	S'impliquer dans les œuvres citoyennes

5.3. Indicateurs de performance RSE

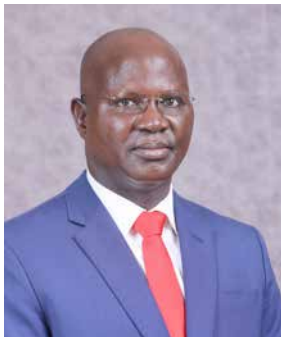
Afin de s'assurer de la réalisation de chacun de ses engagements RSE, Coris Holding a défini des indicateurs de performances RSE. Ces initiatives RSE font l'objet de suivi et de comptes rendus aux parties prenantes.

5.4. Initiatives RSE

Pour honorer chacun des engagements RSE pris, Coris Holding développe des initiatives afin d'atteindre les objectifs escomptés. Ces initiatives RSE sont déclinées en plans d'actions opérationnels. Chaque année, le Groupe s'assure de sa pleine participation aux actions de responsabilité sociétale d'entreprise sur tous ses marchés.

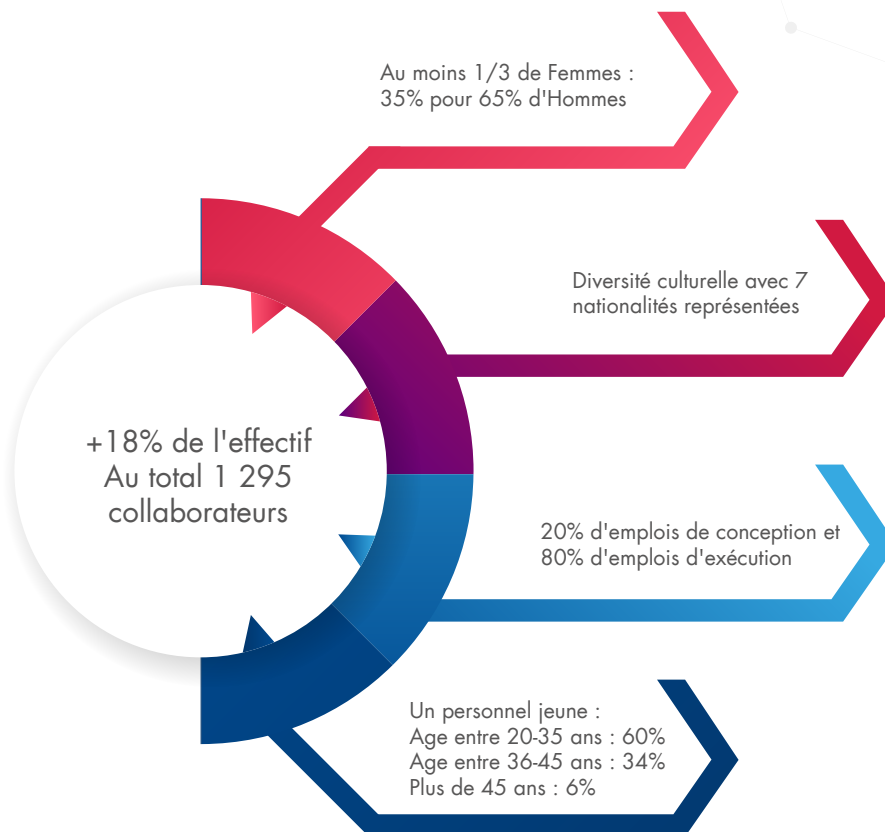


VI | CAPITAL HUMAIN



M. Talekaye ROMBA
*Directeur du Capital Humain et de
 l'Administration Générale*

6.1. Données du personnel



Au 31 décembre 2020, le Groupe compte 1 295 salariés concentrés auprès de CBI SA (46,6%) de l'effectif global suivie de CBI Côte d'Ivoire (14,13%), CBI Mali et CBI Bénin (respectivement 8,80% et 7,10%). Coris Holding compte 61 collaborateurs à fin décembre 2020.

6.2. Culture d'entreprise et éthique

Pour Coris Holding, ancrer une culture de responsabilité fondée sur des valeurs fortes, grâce à son Code de Déontologie, participe au respect des plus hauts standards d'intégrité et de comportement dans tous ses métiers et ses pays.

Le Groupe a fixé des principes éthiques et veille à ce que chaque salarié les respecte. En tant qu'employeur responsable, il s'engage à assurer le respect des droits humains et met en œuvre les dispositifs adéquats pour prévenir et réprimer le non-respect de ses principes.

6.3. Métiers et compétences

Le Groupe porte une attention particulière à la qualité du dialogue avec ses partenaires sociaux, en particulier pour relever les défis liés à l'évolution des métiers et de l'emploi. L'anticipation des besoins métiers du Groupe, le recrutement et l'accompagnement des salariés dans le développement de leurs compétences, notamment via la formation et la gestion des mobilités, sont des facteurs clés pour attirer, retenir et renforcer l'engagement de nos collaborateurs.

6.4. Diversité et inclusion

Construire une entreprise inclusive et riche de sa diversité, à l'image de ses clients, est une volonté forte du Groupe. Au-delà des obligations réglementaires, Coris Holding considère que la diversité et l'inclusion pour tous sont des enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain et mène des actions volontaristes en ce sens. A cet effet, le Groupe s'est doté d'une politique de diversité, d'inclusion et du genre portée par le Conseil d'Administration et la Direction Générale de Coris Holding et de chaque filiale.

6.5. Rémunération

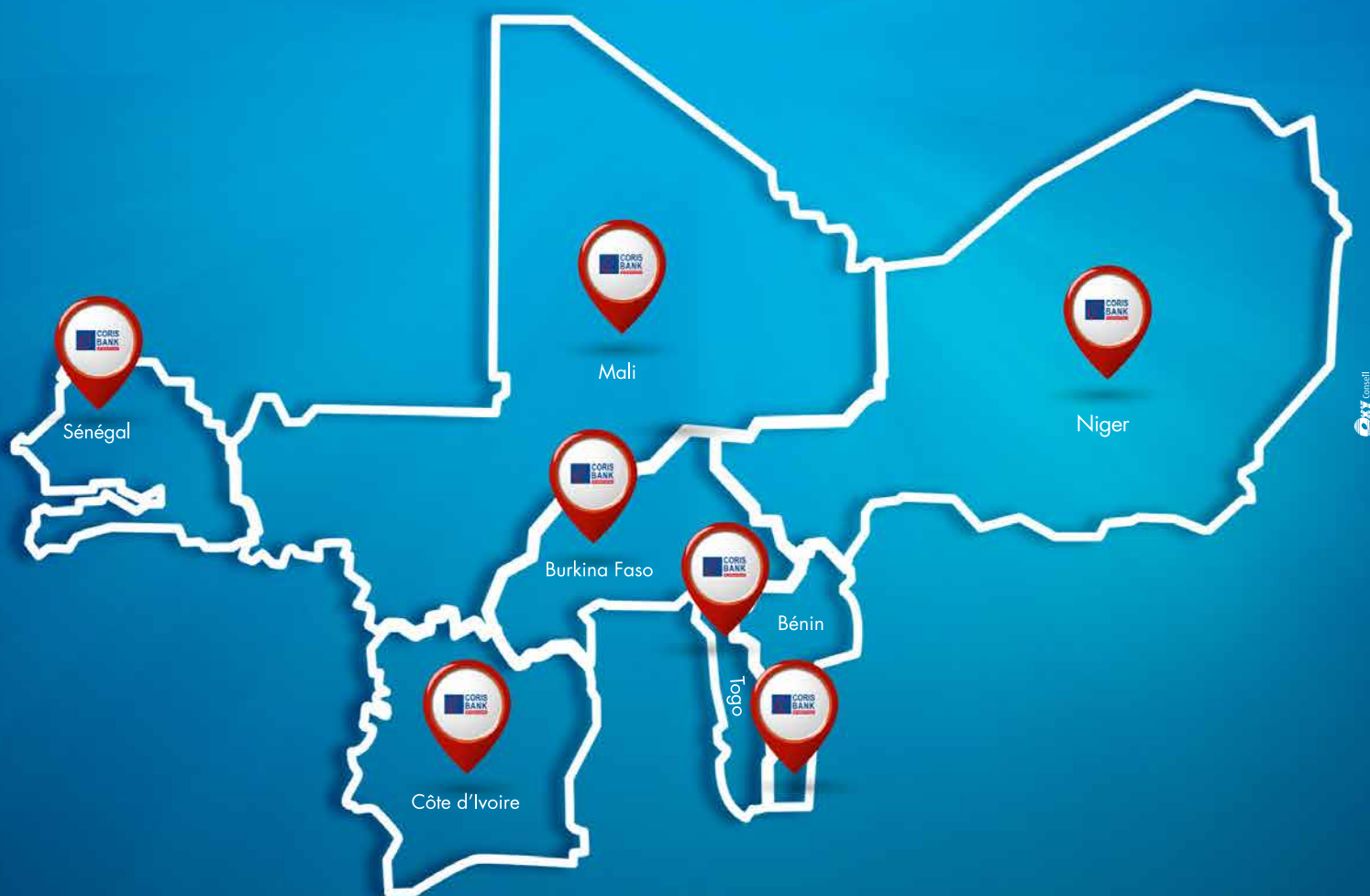
Pour attirer et fidéliser ses talents, Coris Holding met en œuvre une politique de rémunération attractive et équitable, qui reconnaît la contribution de chacun à la performance du Groupe tout en s'assurant d'une gestion appropriée des risques.

L'attractivité de cette politique de rémunération est confirmée par le taux d'absorption de nouvelles recrues dans l'effectif global et le taux de rétention des collaborateurs à l'échelle du Groupe qui est légèrement en deçà de 100%.

6.6. Santé et sécurité

Coris Holding s'attache à développer un environnement de travail respectueux et sécurisé, pour permettre à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions de santé et de bien-être, en favorisant notamment l'équilibre des temps de vie personnelles et professionnelle.

Le **Groupe Coris** poursuit son expansion
pour être encore plus proche de **vous**



Coris Group



Benin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Mali



Niger



Sénégal



Togo



VII | GESTION DES RISQUES



M. Prosper ZONGO
Directeur des Risques

7.1. Dispositif global de gestion des risques

Le Conseil d'Administration a énoncé les principes clés applicables au sein du Groupe en matière de gestion des risques, en adoptant diverses politiques (politique globale de gestion des risques, politique d'appétence au risque...). Le dispositif de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe repose sur les trois lignes de défense suivantes :

- **Première ligne de défense** : elle permet la maîtrise des activités au jour le jour en mettant en œuvre les pratiques les plus efficaces de gestion des risques au niveau de chaque processus et en communiquant les informations appropriées à la deuxième ligne de défense. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des mesures correctives permettant de remédier aux déficiences des processus et des contrôles.
- **Deuxième ligne de défense** : elle a pour objectifs la structuration, l'animation et la maintenance du dispositif de gestion des risques notamment en proposant des politiques et des procédures par domaine d'activité, en définissant le cadre normatif général dans lequel doit s'exercer la gestion du risque. Elle développe les meilleures pratiques de gestion des risques et dissémine au sein du Groupe la culture des risques.
- **Troisième ligne de défense** : elle fournit à travers une approche fondée sur le risque, une assurance globale aux organes délibérants et exécutifs sur le dispositif global de gestion des risques du Groupe ainsi que l'efficacité des deux premières lignes de défense et la gouvernance du Groupe.

Les organes de contrôle et de régulation à travers les Commissaires aux Comptes et la Commission Bancaire contribuent également au renforcement de la maîtrise des risques à travers leurs contrôles périodiques avec leurs recommandations visant l'amélioration du dispositif global de gestion des risques.

7.2. Risque de crédit

La gestion du risque de crédit s'effectue au travers de politiques spécifiques et de procédures opérationnelles qui encadrent l'activité d'octroi et de suivi des crédits, de plafonds et limites définis en fonction de la qualité du crédit, des bonnes pratiques et de la capacité de résilience

du secteur d'activité et enfin de schémas délégataires de pouvoirs en matière d'octroi et de suivi du crédit.

De manière générale, Coris Holding s'oblige à ne travailler qu'avec des contreparties de qualité et selon des critères d'acceptabilité conformes à son dispositif d'appétence pour le risque de crédit.

7.3. Risque de marché

La gestion du risque de marché est encadrée par une politique dédiée ainsi que des procédures opérationnelles.

Coris Holding veille à contrôler en permanence ses activités de marché et à optimiser les fonds propres réglementaires requis au titre du risque de marché.

7.4. Risque de liquidité

Coris Holding adopte une approche prudente et disciplinée de la gestion de la liquidité. Par conséquent, elle maintient un niveau suffisant de liquidité pour fonctionner en cas de perturbation grave de la liquidité sans recours au financement de la Banque Centrale ou de l'Etat conformément aux dispositions prudentielles et se conforme aux exigences réglementaires et du marché en matière de ratios prudentiels. Elle gère les changements de la situation de liquidité avec des stratégies de financement appropriées et maintient une diversification des sources de financement et un volant d'actifs liquides en permanence.

Globalement, dans un arbitrage opposant le risque et la rentabilité, Coris Holding privilégie la gestion prudentielle des risques et veille toujours à disposer d'une situation de liquidité conforme aux exigences réglementaires et de nature à ne pas s'exposer à une situation d'illiquidité.

7.5. Risque de taux du portefeuille bancaire

La gestion du risque de taux du portefeuille bancaire s'effectue à travers une politique dédiée, des seuils et limites sur des indicateurs définis dans la politique d'appétence au risque. Elle vise principalement la protection des marges commerciales du Groupe Coris, la viabilité du Groupe à court, moyen et long terme et la détermination des couvertures adéquates de l'exposition au risque de taux.

7.6. Risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel est encadrée à travers une politique dédiée, un réseau de correspondants, des outils adaptés et des procédures opérationnelles. La cartographie des risques constitue le socle et fait l'objet de mises à jour régulières.

Le risque opérationnel se catégorise à travers des natures de risques diverses telles que définies par les référentiels bâlois et de la Commission Bancaire.

Coris Holding s'oblige au respect des limites et seuils d'alertes édictées dans sa politique d'appétence au risque, et affiche une tolérance zéro pour les cas de fraude interne et les intrusions dans le système d'information.

7.7. Risque de non-conformité

Le risque de non-conformité est le risque de sanction judiciaire, administrative, disciplinaire, de perte financière, d'atteinte à la réputation, encouru par Coris Holding en raison de l'inobservation des normes en vigueur régissant l'exercice de ses activités. Ces risques sont identifiés à travers une cartographie des risques de non-conformité et suivis par des indicateurs spécifiques.

De façon globale, en matière d'appétence au risque de non-conformité, Coris Holding s'oblige au strict respect des obligations légales et réglementaires auxquelles elle est assujettie. De ce fait, elle met en œuvre toutes les actions idoines pour protéger son image, sa réputation et ses valeurs.

7.8. Risque de Blanchiment des Capitaux et de Financement du Terrorisme (LBC/FT)

Coris Holding a mis en place un dispositif harmonisé en matière de LBC-FT déployé dans l'ensemble de ses filiales. La gestion du risque LBC-FT s'effectue à travers une procédure de lutte contre le blanchissement des capitaux et le financement du terrorisme basé sur une approche par les risques à travers la cartographie des risques, complétée par des outils de filtrage, de profilage et des procédures opérationnelles.

Le dispositif interne LBC-FT des filiales est piloté par les Fonctions Conformité des filiales sous la coordination de la Direction de la Conformité de Coris Holding.

7.9. Autres risques

Les autres risques regroupent les risques stratégiques, de gouvernance, de réputation, les risques environnementaux et sociaux auxquels le Groupe pourrait être exposé.

En raison de son modèle d'activité orienté vers la Banque de détail auprès de la clientèle de particuliers et d'entreprises, ainsi que des activités spécifiques développées (monnaie électronique, finance islamique, etc.), le Groupe est exposé à un ensemble large de risques. Évoluant également dans un environnement où le climat social et sécuritaire s'est détérioré au fil des années, Coris Holding est exposé au risque pays.

Toutefois, ces risques sont identifiés, suivis et mitigés au travers de la cartographie des risques mais également des analyses de scénarios qui permettent d'évaluer la capacité de résilience du Groupe Coris à des événements adverses.



CORIS MONEY
Simple et cool !

SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE



SIMPLE & COOL

par



**CORIS
BANK**
INTERNATIONAL



VIII | SYSTEME DE CONTROLE INTERNE



M. Rasmané OUEDRAOGO
Inspecteur Général

Le système de contrôle interne mis en place répond aux exigences de la Circulaire N° 003-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative au Contrôle Interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA de la Commission Bancaire.

Ce dispositif est fondé sur les principes fondamentaux ci-après :

- l'exhaustivité du périmètre des contrôles, qui couvre tous les types de risques et s'applique à toutes les entités du Groupe ;
- la responsabilité individuelle de chaque agent dans la maîtrise des risques des opérations traitées tout en assurant un contrôle ou autocontrôle adéquat ;
- la responsabilité des fonctions de contrôle dans la définition de contrôles normatifs et hiérarchisés (niveau 1, 2, 3) ;
- la proportionnalité des contrôles eu égard à l'ampleur des risques encourus ;
- l'indépendance de la fonction Audit Interne.

Le dispositif ci-après est mis en place au niveau de chaque entité du Groupe :

- la mise en place d'un Comité d'Audit par le Conseil d'Administration ;
- la mise en place des fonctions de contrôle : le Contrôle Permanent, la Conformité, la gestion des risques et l'Audit interne ;
- l'organisation du dispositif de contrôle interne sur le modèle des « trois lignes de défense » :
 - **La première ligne de défense** est composée de l'ensemble des collaborateurs et du management opérationnel, dans les métiers comme dans les directions centrales pour leurs opérations propres. Le management opérationnel est responsable des risques, prend en charge leur prévention et leur gestion (par la mise en place de moyens de contrôle permanent de niveau 1), ainsi que la mise en place des actions correctives ou palliatives en réponse aux éventuelles déficiences constatées par les contrôles et/ou dans le cadre du pilotage des processus ;
 - **La deuxième ligne de défense** est assurée par les fonctions Risques, Conformité et Contrôle Permanent. Dans le dispositif de contrôle interne, il incombe

à ces fonctions de vérifier de façon permanente que la sécurité et la maîtrise des risques des opérations sont assurées, sous la responsabilité du management opérationnel, par la mise en œuvre effective des normes édictées, des procédures définies, des méthodes et des contrôles demandés. Ces fonctions fournissent ainsi l'expertise nécessaire pour définir sur leurs domaines respectifs les contrôles et les autres moyens de maîtrise des risques à mettre en œuvre par la première ligne de défense et veiller à leur bon fonctionnement, assurer une mission de contrôle permanent de niveau 2 sur l'ensemble des risques des entités, en s'appuyant notamment sur les contrôles qu'elles ont définis, le cas échéant avec d'autres fonctions d'expertise (achats, juridique, fiscal, ressources humaines, sécurité des systèmes d'information, etc.), ainsi que par les métiers ;

- **La troisième ligne de défense** est assurée par l'Inspection Générale ou l'Audit Interne dans les filiales. Cette entité assure une mission de contrôle périodique strictement indépendante des métiers en vue de donner une assurance raisonnable sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne dans son ensemble.
- le reporting périodique des fonctions de contrôle à la Direction Générale et au régulateur ;
- le dispositif de suivi des recommandations qui sont d'abord appréciées selon leur degré de criticité qui sont définis pour qualifier une recommandation selon le niveau de risque encouru et ses enjeux :
 - 1^{er} niveau : il représente les mesures d'atténuation d'un risque **faible**, consécutif à des constats de dispositifs de maîtrise de risque satisfaisants, à des processus de production non efficaces avec des incidences financières peu significatives ;
 - 2^{ème} niveau : il représente les mesures d'atténuation d'un risque **modéré**, consécutif à des failles mineures dans le dispositif de contrôle interne ;
 - 3^{ème} niveau : il représente les mesures d'atténuation d'un risque **élevé**, consécutif à l'existence du risque pouvant avoir des incidences significatives sur le résultat de l'entité ;
 - 4^{ème} niveau : il représente les mesures d'atténuation d'un risque **critique**. Les recommandations émises doivent être mises en œuvre sans délai.



IX | ETATS FINANCIERS AU **31 DECEMBRE 2020**

9.1. Rapport des Commissaires aux Comptes



CORIS HOLDING SA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos au 31 décembre 2020

**VERSION
DEFINITIVE**

Mars 2021



SOMMAIRE

OPINION.....	3
VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES	5
ANNEXES :	
Etats financiers consolidés au 31/12/2020	9

Aux
Actionnaires de la Société
CORIS HOLDING SA

01 BP 6092 Ouagadougou 01

**- OUAGADOUGOU -
BURKINA FASO**

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2020** sur :

- ✓ le contrôle des comptes consolidés du groupe **CORIS HOLDING SA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ✓ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre société et se caractérisent par les principaux chiffres clés suivants, **en millions de FCFA** :

Rubriques	31/12/2019	31/12/2020
Total Bilan	2 509 885	3 599 793
Capitaux propres (Part du Groupe)	135 318	162 398
Résultat net (Part du Groupe)	33 927	42 798

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le respect de l'instruction N° 033-11-2016 du 15 novembre 2016 de la BECAO, relative aux états financiers sous une forme consolidée et en application des règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB), en vigueur dans l'espace UMOA.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les comptes consolidés annuels

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe **CORIS HOLDING**, qui comprennent le bilan consolidé, le hors bilan Consolidé, le Compte de résultat consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés, le tableau de variation des flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe **CORIS HOLDING** constitué de la société **CORIS HOLDING SA** et de ses filiales au 31 décembre 2020, sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du patrimoine du Groupe, de sa situation financière, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire révisé (PCB) de l'UMOA.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe Coris Holding conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Burkina Faso et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

En outre, nos travaux se sont déroulés dans le respect des dispositions prévues par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et celles relatives à la circulaire n° 002-2018/CB/C du 18 septembre 2018, portant sur les conditions d'exercice du Commissariat aux Comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune autre question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4. Responsabilités des organes de la gouvernance pour les états financiers

Les responsables des organes de la gouvernance (le Conseil d'Administration et la Direction Générale) de la société sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB) de l'UMOA, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction Générale qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de son exploitation, sauf si ceux-ci ont l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

6. Autres vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE et de celles de la circulaire n° 002-2018/CB/C portant sur les conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nos travaux de vérification ont porté notamment sur :

- la vérification des informations spécifiques ;
- l'organisation interne ;
- le fonctionnement des organes sociaux ;
- l'organisation du contrôle interne ;
- la qualité du système d'information et comptable ;
- la gestion et la qualité des risques ;
- le respect de la réglementation.

6.1. Vérification des informations spécifiques

Rapport de gestion

Selon les dispositions de l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le commissaire aux comptes vérifie la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas obtenu le rapport de gestion du Conseil d'Administration adressés aux actionnaires.

Registre des Titres

Selon les dispositions de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé applicable à compter du 05 mai 2014, « la société tient à jour les registres de titres nominatifs. Le rapport du Commissaire aux comptes soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle constate l'existence des registres et donne son avis sur leur correcte tenue. Une déclaration des dirigeants attestant de la tenue conforme des registres est annexée audit rapport ».

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur l'existence et la tenue conforme des registres des titres nominatifs.

6.2. Organisation interne

L'organisation interne actuelle du groupe Coris Holding n'appelle pas d'observation de notre part.

6.3. Fonctionnement des organes sociaux

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux du groupe.

6.4. Evaluation de la qualité du système de contrôle interne

D'une manière générale, l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du groupe Coris Holding n'a pas révélé de dysfonctionnements majeurs susceptibles de mettre en péril l'exploitation normale du groupe.

A la date du 31 décembre 2020, sur la société mère, Coris Holding SA, nous avons relevé que :

- Au titre des recommandations précédemment formulées par le commissaire aux comptes, au 31/12/2019, il n'existait aucune recommandation résiduelle, non encore mise en œuvre.
- Pour la présente intervention, nous avons formulé trois (03) nouvelles recommandations.

Les conclusions de nos travaux sur l'analyse et l'évaluation du contrôle interne font l'objet d'un rapport séparé adressé aux responsables des organes de la gouvernance.

6.5. Qualité du système d'information et comptable

Le système d'information et comptable du groupe n'appelle pas d'observation de notre part. Toutefois, nous relevons que le groupe ne dispose pas d'un logiciel de consolidation.

6.6. Gestion et qualité des risques

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur la gestion et la qualité des risques.

6.7. Respect de la réglementation bancaire

Normes de gestion

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle. A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2020, le Groupe a respecté toutes les normes prudentielles consolidées dont la situation se présente comme suit :

NORMES PRUDENTIELLES DU GROUPE CORIS : EXERCICE 2020**CORIS HOLDING**

Liste des normes prudentielles	Référence	Niveau à respecter	Niveau observé 12/2019	Niveau observé 12/2020	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	EP02	$\geq 6,875\%$	11,45%	11,15%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	EP02	$\geq 7,875\%$	11,86%	11,86%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	EP02	$\geq 10,375\%$	12,77%	12,74%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	EP29	$\leq 45\%$	27,67%	20,29%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	EP33	$\geq 3\%$	5,92%	5,20%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	EP35	$\leq 25\%$	15,00%	0,04%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	EP35	$\leq 15\%$	0,06%	0,04%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	EP35	$\leq 60\%$	0,06%	0,03%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	EP36	$\leq 15\%$	6,93%	7,72%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	EP37	$\leq 100\%$	31,02%	39,66%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	EP38	$\leq 20\%$	14,49%	8,54%	CONFORME

Rapports adressés à la Commission Bancaire

Les différents rapports, notamment, le rapport annuel sur le dispositif global de gestion des risques, le rapport annuel sur la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que le rapport sur le contrôle interne ont été transmis à bonne date aux autorités de supervision.

Ouagadougou, le 1^{er} mars 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACECA International


ACECA INTERNATIONAL SARL
01 BP 4318 Ouagadougou 01
Tél: (+226) 25 31 37 44 - (+226) 25 33 22 38
Fax: (+226) 25 31 25 98
BURKINA FASO
Jean-Baptiste SO
Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
National des Experts-Comptables et
des Comptables Agréés du Burkina Faso

ACS Burkina SA



Soumaila OUEDRAOGO
Expert Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre
National des Experts-Comptables et
des Comptables Agréés du Burkina Faso

ANNEXES : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2020

BILAN CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

2	0	2	0	1	2	3	1	C	F	B	0	0	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date d'arrêté

CIB

(en millions de FCFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	102 174	148 904
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	122 304	141 405
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	1 442 170	1 951 492
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	714 930	1 212 639
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 415	1 126
6	ACTIFS D'IMPOTS DIFFERE	0	0
7	COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	66 539	67 821
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALEN	0	0
9	AUTRES PARTICIPATIONS	3 539	8 331
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 592	2 031
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	55 222	66 044
12	ECARTS D'ACQUISITION	0	0
	TOTAL DE L'ACTIF	2 509 885	3 599 793

BILAN CONSOLIDE
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**

Etablissement : **CORIS HOLDING**

202012
31
CFB001

Date d'arrêté

CIB

(en millions de FCFA)

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	692 191	1 009 170
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	1 499 993	2 193 031
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	30 973	51 000
5	PASSIFS D'IMPOT DIFFERE	0	0
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	66 839	91 766
7	ECART D'ACQUISITION	0	0
8	PROVISIONS	2 025	5 304
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	0	0
10	CAPITAUX PROPRES	217 864	249 522
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	135 318	162 397
12	CAPITAL ET PRIMES LIEES	25 000	25 000
13	RESERVES CONSOLIDEES	76 391	94 599
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	33 927	42 798
15	INTERETS MINORITAIRES	82 546	87 125
	TOTAL DU PASSIF	2 509 885	3 599 793



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : BURKINA FASO

Etablissement : CORIS HOLDING

202012 31 CFB001

Date d'arrêté

CIB

(en millions de FCFA)

Poste	CHARGES	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	136 318	182 930
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	56 191	76 921
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	31 564	41 239
4	COMMISSIONS (CHARGES)	2 904	7 624
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 999	2 814
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	2 537	595
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	2 157	9 197
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	634	245
9	PRODUIT NET BANCAIRE	114 846	151 986
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	40 105	56 792
12	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 847	5 923
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	69 894	89 271
14	COUT DU RISQUE	13 356	20 047
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	56 538	69 223
16	QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIV	0	0
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	2 370	1 577
18	RESULTAT AVANT IMPOT	58 908	70 800
19	IMPÔT SUR LES BENEFICES	6 556	7 573
20	RESULTAT NET	52 352	63 226
21	INTERETS MINORITAIRES	18 425	20 429
22	RESULTAT NET PART DU GROUPE	33 927	42 797
23	RESULTAT PAR ACTION (en FCFA)	20 941	25 291

HORS BILAN CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

2	0	2	0	1	2
---	---	---	---	---	---

Date d'arrêté

3	1
---	---

CIB

C	F	B	0	0	1
---	---	---	---	---	---

(en millions de FCFA)

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2019	31/12/2020
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	177 186	280 764
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	432 335	557 827
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS		
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	682
8	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 713 891	2 239 217
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES	545	545



Tableau des flux de trésorerie consolidé
au 31/12/2020

ELEMENTS	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
Résultat avant impôts	1	58 908	70 800
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2	4 847	5 923
- Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	3	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	4	13 356	20 047
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	5	0	0
+/- Gain net/perte nette des activités d'investissement	6	0	0
+/- Produits/charges des activités de financement	7	0	0
+/- Autres mouvements	8	2 370	1 577
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	9	79 481	98 347
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	10	227 489	251 148
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11	-25 587	183 716
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	12	1	20 027
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	13	-12 665	23 645
- Impôts versés	14	-6 556	-7 573
= diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	15	182 682	470 963
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	16	262 163	569 311
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	17	-134 897	-502 212
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	18	-13 780	-11 261
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	19	-148 677	-513 473
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	20	-7 064	-8 670
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	21	-646	0
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	22	-7 710	-8 670
EFFETS DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET LES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (D)	23	0	0
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	24	105 776	47 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	83 884	-467 713
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26	71 912	102 174
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	27	11 972	-569 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28	189 660	-420 546
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	29	102 174	148 904
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	30	87 486	-569 450
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	31	105 776	47 167

Tableau de variation des capitaux propres consolidés
au 31/12/2020

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES LIÉES AU CAPITAL	RESERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRE PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRE PART DES MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRE CONSOLIDÉS
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-2	25 000	0	68 238	23 162	116 400	68 204	184 604
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N-1	25 000	0	68 238	23 162	116 400	68 204	184 604
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				33 927	33 927	18 425	52 352
Distribution de dividendes				-7 000	-7 000	-4 083	-11 083
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence							
Autres variations			8 153	-16 162	-8 009		-8 009
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-1	25 000	0	76 391	33 927	135 318	82 546	217 864
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur					0		0
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N	25 000	0	76 391	33 927	135 318	82 546	217 864
Augmentation / Réduction de capital	0				0		0
Résultat de la période				42 797	42 797	20 429	63 226
Distribution de dividendes			0	-8 670	-8 670		-8 670
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0		0
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0		0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0		0
Autres variations			18 208	-25 257	-7 049	-15 850	-22 899
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N	25 000	0	94 599	42 797	162 396	87 125	249 521



X | SYNOPTIQUE DU **GROUPE CORIS**



+13
ans d'existence



7
pays de présence
en Afrique



1
Introduction en
bourse



27
Administrateurs
non exécutifs



16
Administrateurs
Indépendants



3
Séances de Conseil
d'Administration à Coris
Holding et au niveau des
filiales



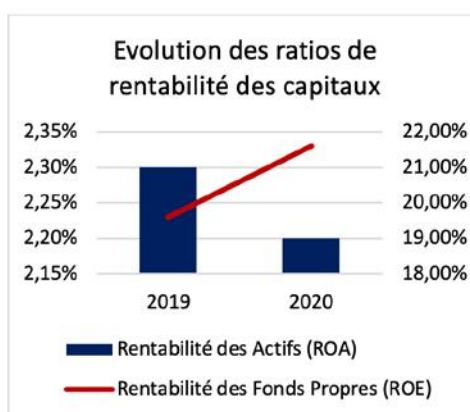
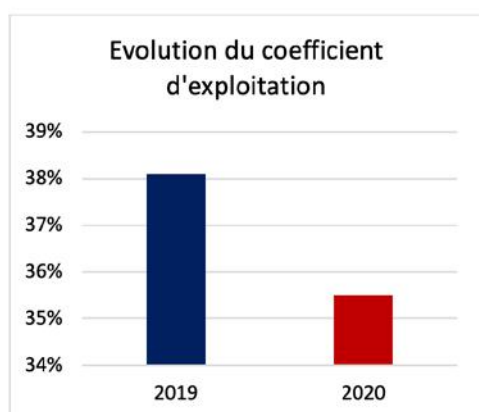
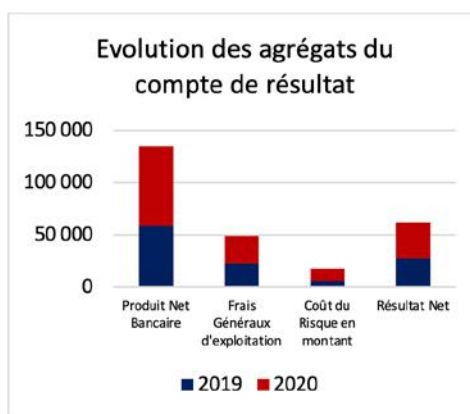
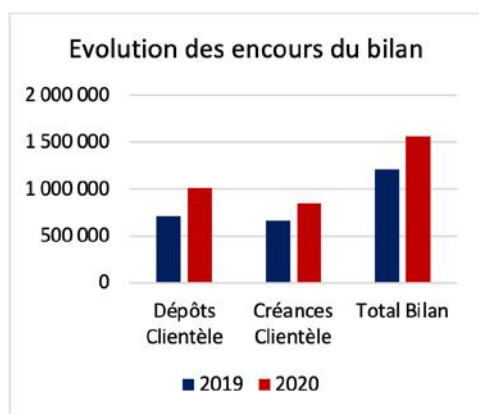
3
ans de durée de
mandat

10.1. Filiale du Burkina Faso - Coris Bank International Burkina Faso consolidé avec un focus Coris Bank International Niger Succursale de CBI SA

Chiffres clés 2020 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	709 289	1 011 602	302 313	42,6%
Créances Clientèle	662 157	847 138	184 981	27,9%
Total Bilan	1 211 788	1 565 195	353 407	29,2%
Fonds Propres (avant répartition)	140 963	159 145	18 182	12,9%
Produit Net Bancaire	59 005	75 784	16 779	28,4%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	22 497	26 920	4 423	19,7%
Coût du Risque en montant	6 363	11 813	5 450	85,7%
Résultat Net	27 692	34 373	6 681	24,1%
Coefficient d'exploitation	38,1%	35,5%	-2,6%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,3%	2,2%	-0,1%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	19,6%	21,6%	2,0%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	111 206	132 243	21 037	18,9%
Actifs pondérés des risques	955 162	1 180 395	225 233	23,6%
Ratio de Solvabilité Total (%)	11,6%	11,2%	-0,4%	





Comité de Direction de CBI BURKINA FASO



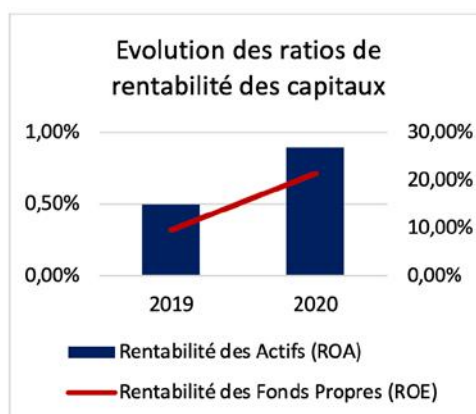
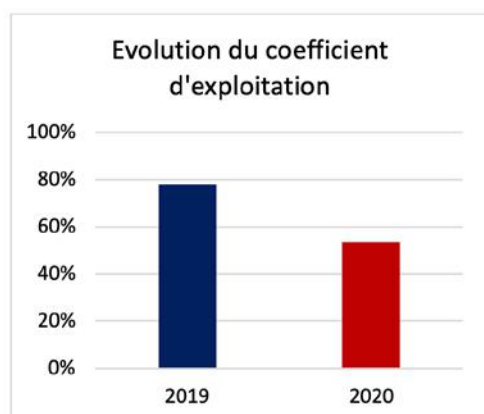
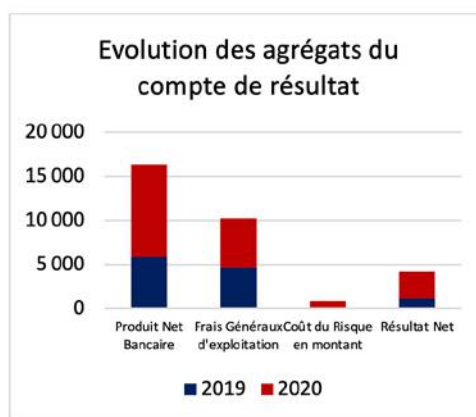
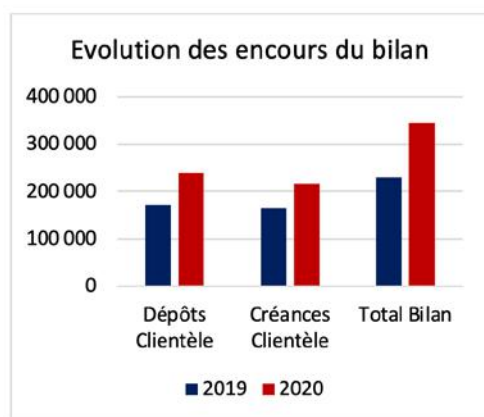
Comité de Direction de CBI NIGER

10.2. Filiale du Bénin - Coris Bank International Bénin

Chiffres clés 2020 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	172 947	239 706	66 759	38,60%
Créances Clientèle	164 725	216 637	51 912	31,50%
Total Bilan	229 445	345 228	115 783	50,50%
Fonds Propres (avant répartition)	11 615	14 127	2 512	21,60%
Produit Net Bancaire	5 841	10 530	4 689	80,30%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	4 559	5 646	1 087	23,80%
Coût du Risque en montant	40	846	805	1989,90%
Résultat Net	1 115	3 020	1 905	170,90%
Coefficient d'exploitation	78,10%	53,60%	-24,40%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,50%	0,90%	0,40%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	9,60%	21,40%	11,80%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	11 486	14 070	2 584	22,50%
Actifs pondérés des risques	42 340	64 102	21 762	51,40%
Ratio de Solvabilité Total (%)	27,10%	21,90%	-5,20%	





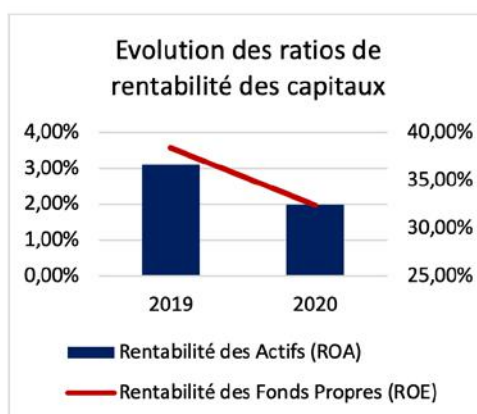
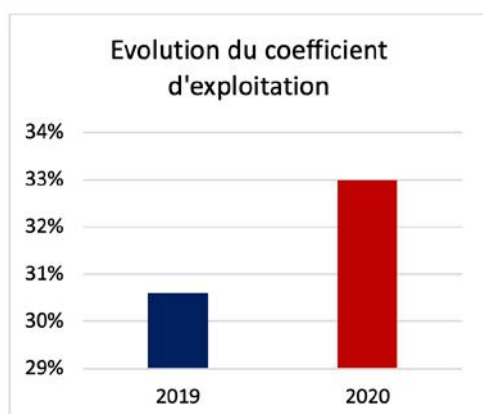
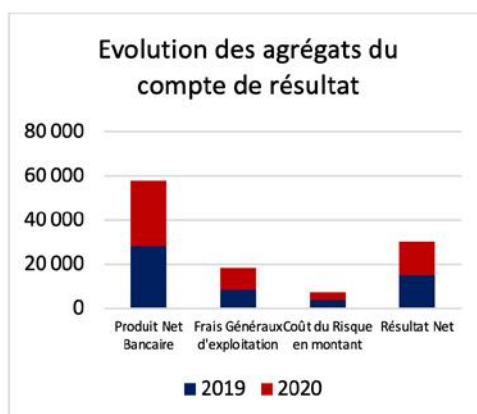
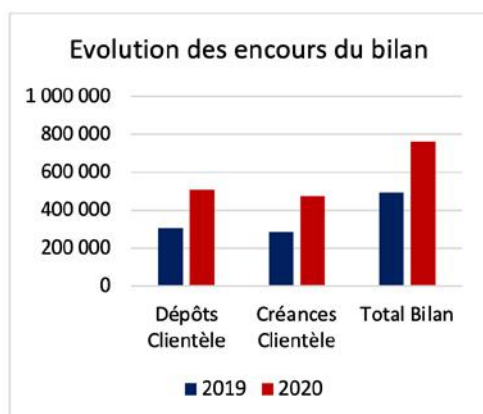
Comité de Direction de CBI BENIN

10.3. Filiale de la Côte d'Ivoire – Coris Bank International Côte d'Ivoire

(Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	306 930	508 285	201 355	65,60%
Créances Clientèle	287 887	473 525	185 638	64,50%
Total Bilan	491 641	763 449	271 808	55,30%
Fonds Propres (avant répartition)	39 133	46 733	7 600	19,40%
Produit Net Bancaire	28 170	29 814	1 644	5,80%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	8 610	9 848	1 238	14,40%
Coût du Risque en montant	3 779	3 650	-129	-3,40%
Résultat Net	15 021	15 147	126	0,80%
Coefficient d'exploitation	30,60%	33,00%	2,50%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	3,10%	2,00%	-1,10%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	38,40%	32,40%	-6,00%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	31 588	41 299	9 711	30,70%
Actifs pondérés des risques	201 048	294 898	93 850	46,70%
Ratio de Solvabilité Total (%)	15,70%	14,00%	-1,70%	





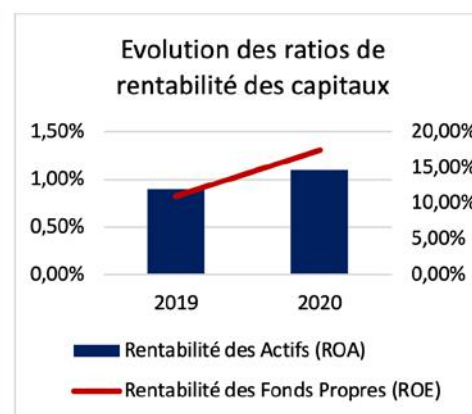
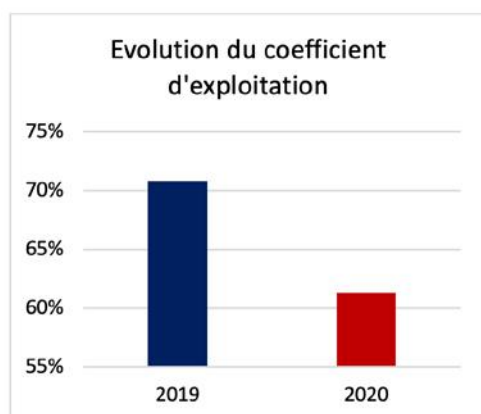
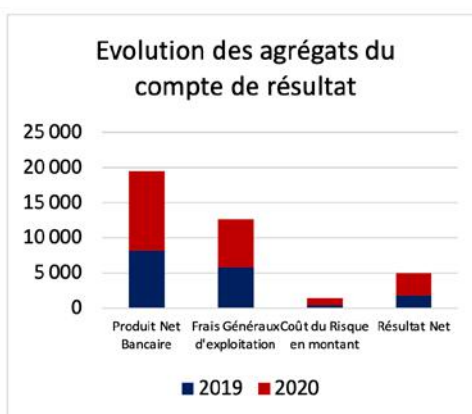
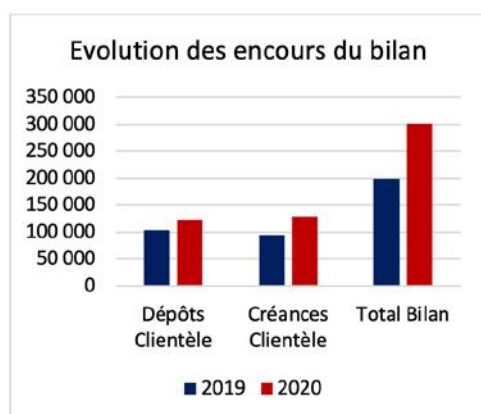
Comité de Direction de CBI COTE D'IVOIRE

10.4. Filiale du Mali – Coris Bank International Mali

(Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	103 803	121 574	17 771	17,10%
Créances Clientèle	93 980	129 406	35 426	37,70%
Total Bilan	198 495	301 553	103 057	51,90%
Fonds Propres (avant répartition)	16 455	18 612	2 157	13,10%
Produit Net Bancaire	8 175	11 341	3 166	38,70%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	5 791	6 947	1 156	20,00%
Coût du Risque en montant	443	985	542	122,40%
Résultat Net	1 810	3 248	1 438	79,50%
Coefficient d'exploitation	70,80%	61,30%	-9,60%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,90%	1,10%	0,20%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	11,00%	17,40%	6,50%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	15 413	15 688	275	1,80%
Actifs pondérés des risques	81 426	100 549	19 123	23,50%
Ratio de Solvabilité Total (%)	18,90%	15,60%	-3,30%	





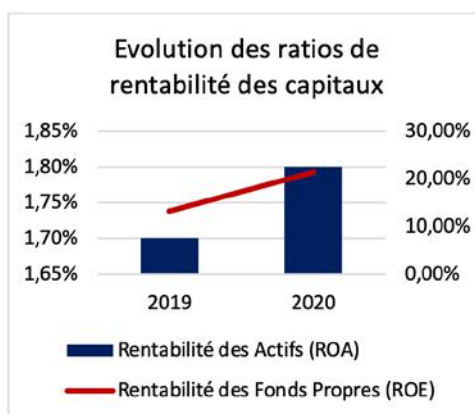
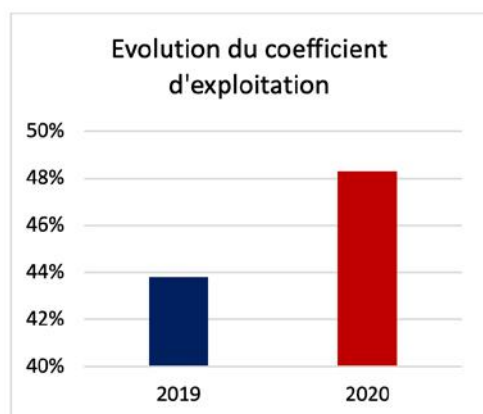
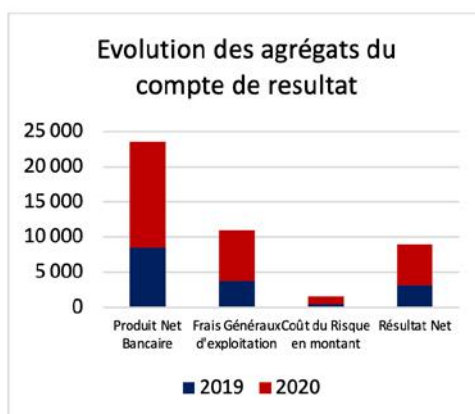
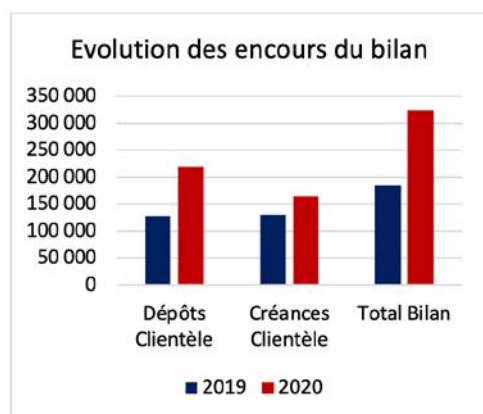
Comité de Direction de CBI MALI

10.5. Filiale du Sénégal - Coris Bank International Sénégal

Chiffres clés 2020 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	128 012	219 333	91 321	71,30%
Créances Clientèle	130 097	164 754	34 657	26,60%
Total Bilan	185 634	324 010	138 376	74,50%
Fonds Propres (avant répartition)	23 078	27 321	4 243	18,40%
Produit Net Bancaire	8 450	15 061	6 611	78,20%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	3 703	7 269	3 566	96,30%
Coût du Risque en montant	476	1 069	593	124,60%
Résultat Net	3 078	5 875	2 797	90,90%
Coefficient d'exploitation	43,80%	48,30%	4,40%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,70%	1,80%	0,20%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	13,30%	21,50%	8,20%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	21 322	24 104	2 782	13,00%
Actifs pondérés des risques	57 580	120 111	62 531	108,60%
Ratio de Solvabilité Total (%)	37,00%	20,10%	-17,00%	





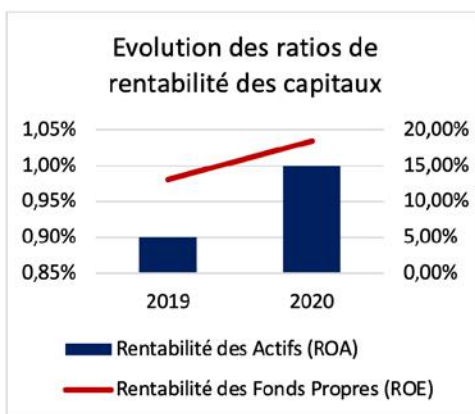
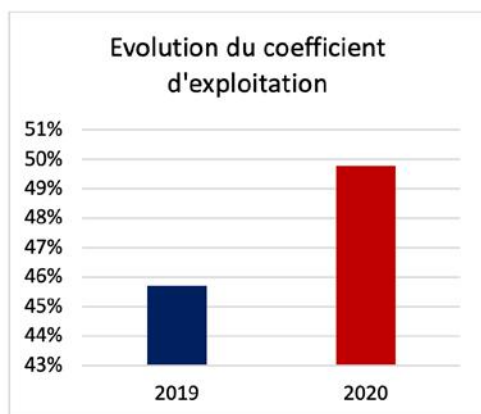
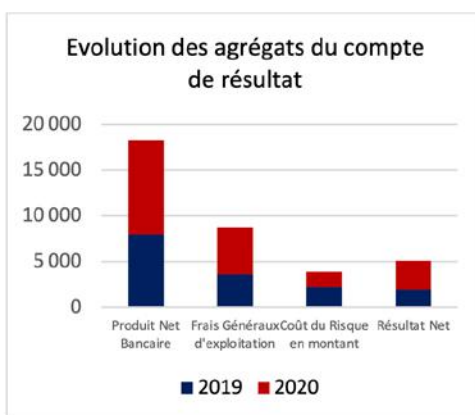
Comité de Direction de CBI SENEGAL

10.6. Filiale du Togo - Coris Bank International Togo

Chiffres clés 2020 (Montant en millions de FCFA)

Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	99 429	126 550	27 121	27,30%
Créances Clientèle	92 712	100 950	8 238	8,90%
Total Bilan	205 383	310 267	104 884	51,10%
Fonds Propres (avant répartition)	14 788	16 921	2 133	14,40%
Produit Net Bancaire	7 942	10 288	2 347	29,50%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	3 630	5 125	1 494	41,20%
Coût du Risque en montant	2 184	1 683	-501	-22,90%
Résultat Net	1 932	3 134	1 202	62,20%
Coefficient d'exploitation	45,70%	49,80%	4,10%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,90%	1,00%	0,10%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	13,10%	18,50%	5,50%	

Solvabilité	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	13 512	15 590	2 078	15,40%
Actifs pondérés des risques	86 803	87 815	1 012	1,20%
Ratio de Solvabilité Total (%)	15,60%	17,80%	2,20%	



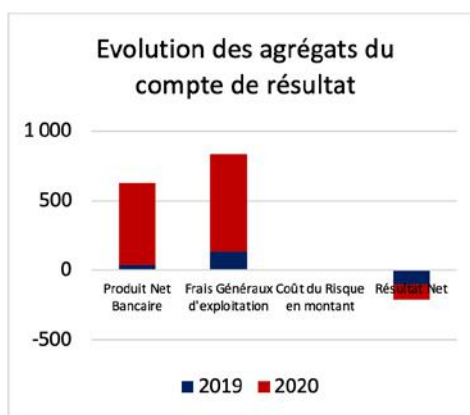
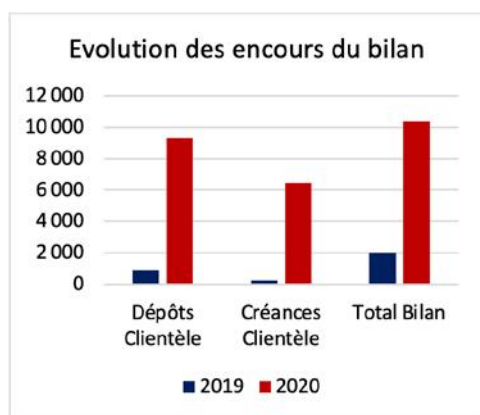


Comité de Direction de CBI TOGO

10.7. Filiale Coris Mésio Finance

Chiffres clés 2020 (Montant en millions de FCFA)

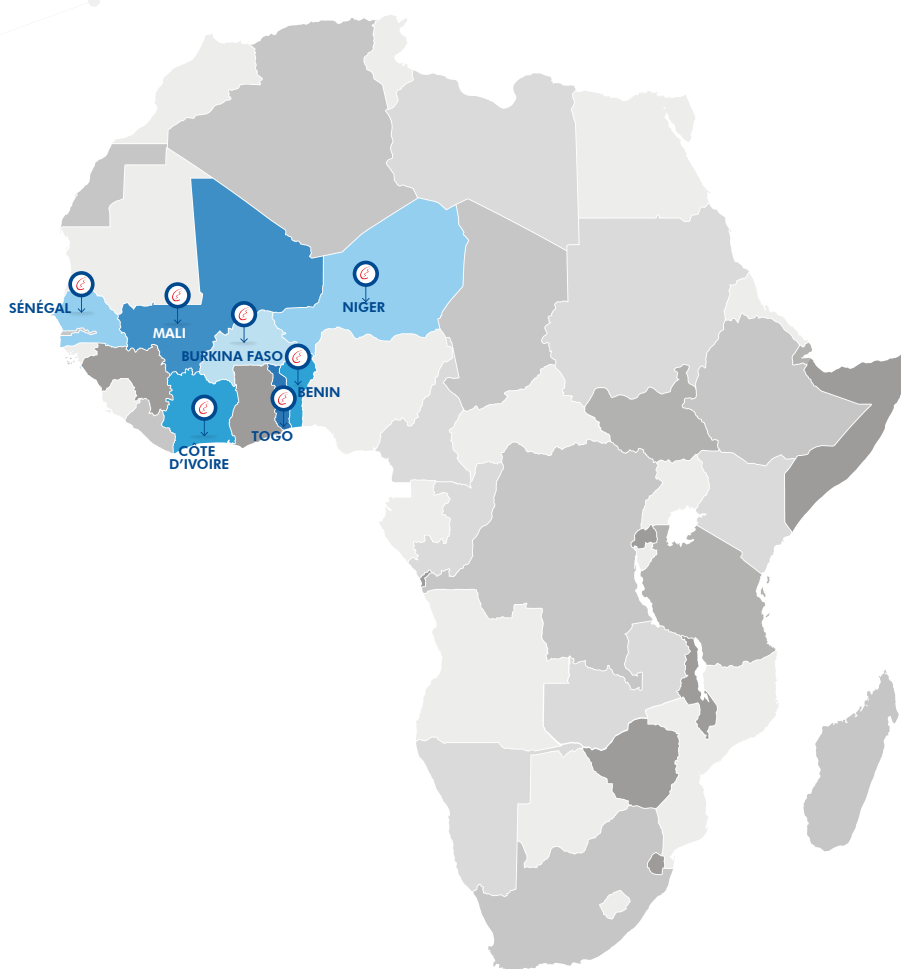
Activités	2019	2020	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	883	9 292	8 409	952,30%
Créances Clientèle	256	6 452	6 196	2420,20%
Total Bilan	1 974	10 372	8 398	425,40%
Fonds Propres (avant répartition)	901	891	-10	-1,10%
Produit Net Bancaire	38	591	553	1455,30%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	137	697	560	408,80%
Coût du Risque en montant	0	2	2	
Résultat Net	-99	-109	-10	-10,10%
Coefficient d'exploitation	360,50%	117,90%	-242,60%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	-5,00%	-1,10%	4,00%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	-11,00%	-12,20%	-1,20%	





Comité de Direction de Coris Méso Finance

10.8. Zones de présence



Ouaga 2000, Immeuble Coris . Boulevard de l'Insurrection Populaire
Tél. : +226 25 49 10 00 . Fax : +226 25 31 62 68 . 01 BP 6092
Ouagadougou - Burkina Faso

Meilleure Banque d'Afrique de l'Ouest



CERTIFICATE OF EXCELLENCE IS HEREBY AWARDED TO

Coris Bank International

BEST REGIONAL BANK - WEST AFRICA

26TH AUGUST 2020

OMAR BEN YEDDER
PUBLISHER, AFRICAN BANKER MAGAZINE

HIGH PATRON
THE AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



